la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 459 — Nouvelle série numéro 158 **MARS 1961 — PRIX : 1,50 NF**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois . . . . 8 NF (800 fr.)
Un an . . . . 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois . . . . 10 NF (1.000 fr.)
Un an . . . . 18 NF (1.800 fr.)

Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (12e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 459 - Mars 1961

ENTRE NOUS...

Ce numéro de la « R.P. » suffirait pour justifier son existence. Nous pouvons même noter modestement qu'il satisfait certaines de nos exigences.

D'abord, parce qu'il élargit le cercle des rédacteurs. Il est des noms nouveaux parmi les signatures. Non seulement nous nous en félicitons, mais nous reconnaissons bien volontiers qu'ils sont nouveaux aussi par les questions exposées et la façon de les poser.

Ensuite, parce que les problèmes actuels et permanents les plus importants sont presque tous exposés ici : l'affaire algérienne, l'affaire congolaise, l'enseignement de la grève générale belge, la situation des pays sous-développés, l'affaire du Laos, l'action syndicale dans les services publics, l'orientation du syndicalisme universitaire. Il y a aussi des informations sur la Turquie, l'Egypte, l'Iran. Outre une contribution aux débats sur les salaires, les conditions actuelles de la lutte des classes.

Ce que l'on peut noter également, c'est l'esprit syndicaliste des articles, monographies, exposés. Ce que l'on veut dégager des faits exposés, ce sont les conditions de l'action ouvrière, sous les soubresauts et accidents économiques et politiques. La densité de la chronique de l'Union des Syndicalistes frappera certainement tous nos lecteurs et amis.

Mais ce qui nous paraît encore plus significatif, c'est que tous nos rédacteurs s'efforcent d'alimenter des discussions plutôt que de présenter des solutions toutes faites.

Ce n'est pas nouveau sans doute. Il est bon que l'élargissement du Noyau, la participation de rédacteurs nouveaux confirment notre tendance fondamentale. Nous n'imiterons jamais ceux qui affichent avec une publicité tapageuse « ...ce que pense des événements » tel guide supérieur, tel ancien ou futur chef. Ce qui nous importe le plus, c'est ce que peuvent penser des événements, ceux qui nous lisent. Ce qui nous importe davantage c'est que ceux-ci nous disent ce qu'ils pensent... même et surtout lorsque cela est contraire à ce que nous pensons.

Que l'on ne s'illusionne pas sur notre satisfaction. Nous ne voulons noter que des indices favorables. Nous constatons que ce que nous désirons est réalisable. Et nous enregistrons cette nouvelle et double preuve de la nécessité de la « R.P. », qui seule peut poser tous les problèmes ouvriers — donc humains ! —, qui seule peut ouvrir les libres débats sur ces problèmes, qui ne cesse pas d'éclairer l'action par la discussion, d'orienter la discussion vers le renouvellement de l'action.

Notre succès deviendrait provisoire et accidentel si nos amis ne se décidaient à entreprendre systématiquement et patiemment les tâches indispensables :

— Elargir le cercle de militants responsables décidés à alimenter la Revue, qu'ils soient Français ou étrangers.

— Augmenter le volume et organiser la diffusion de chacun de nos numéros.

— Recruter des abonnements.

— Prolonger les débats engagés dans nos colonnes par l'animation de cercles d'études formés sous le patronage de l'Union des Syndicalistes, sur la base locale ou régionale — et sur la base industrielle.

Le gérant : Roger HAGNAUER. Editions Polyglottes. 232, rue de Charenton, Paris

IL Y A SALAIRES ET SALAIRES

« Il est terrible, écrit Guilloré dans le numéro de février de la « R.P. », ce M. Chalandon ! Il veut redistribuer les revenus, c'est-à-dire — si je comprends bien — diminuer la part du profit pour augmenter celle du salaire. Bien que la part du profit nous semble toujours trop grande, tant qu'il y en a une, nous appuyons chaleureusement M. Chalandon. Pourvu qu'il ne veuille pas redistribuer seulement — comme on l'a toujours fait jusqu'ici — à l'intérieur de la classe ouvrière, faire payer à certaines catégories ouvrières les avantages qu'on donne à d'autres, sans que la part globale du travail dans le revenu national se trouve accrue en pourcentage. »

Ma confiance dans le social-gaullisme n'est pas plus grande que celle de Guilloré, mais il me semble qu'il reste des choses à tirer au clair dans ce qu'il dit là.

Par les mots de « classe ouvrière » il dit trop peu, ou trop. Peut-être faudrait-il toujours prendre cette expression au sens strict, et éviter qu'on n'entende par là l'ensemble des salariés. Ni Guilloré ni moi ne faisons partie de la classe ouvrière, ni un technicien, ni un comptable, ni une dactylo, ni une vendeuse. Dans leur très grande majorité, les membres des syndicats adhérents à l'Association pour un Mouvement Syndical Uni et Démocratique ne font pas partie de la classe ouvrière ; aucun des trois signataires de l'appel pour ce mouvement n'en fait partie. M. Dreyfus, qui fut un étudiant socialiste, je crois, et qui dirige aujourd'hui, pour le compte de l'Etat, avec la prévoyance que l'on sait, les usines Renault, ne fait pas partie de la classe ouvrière. Et si l'on n'est pas sûr que les ouvriers constituent encore à eux seuls une classe, qu'on dise : les ouvriers. Et si l'on veut parler des salariés, qu'on dise : les salariés. Et qu'on y regarde à deux fois avant de parler d'eux comme d'une classe : M. Dreyfus est un salarié.

Aux yeux de Guilloré, redistribuer les revenus consisterait à diminuer la part des profits, ou mieux encore à la supprimer, pour augmenter celle des salaires. On ne peut plus croire que cela changerait grand'chose. N'est-ce pas cela que font les nationalisations ou, plus radicalement, la révolution communiste — j'entends la révolution communiste telle que la font ceux qui la font, et non pas je ne sais quel rêve inconsistant ? A mes yeux le jeu n'en vaut pas la chandelle. C'est aussi ce que pensent, semble-t-il, les ouvriers des Etats-Unis. Ce qu'il faudrait, c'est bel et bien diminuer les *hauts salaires* pour élever les bas salaires. Pour cela je ne compte ni sur M. Krouchtchev, ni sur M. Kennedy, ni sur M. Chalandon. Je ne compte pas davantage sur les syndicats, « libres » ou non.

Il est vrai que la part du profit est toujours trop grande, mais il ne faut pas l'imaginer plus grande qu'elle n'est. Met-elle beaucoup de différence entre la paye des ouvriers dans une entreprise privée et leur paye dans une entreprise nationalisée ? La part faite des salaires, des impôts, des investissements, il peut arriver que les dividendes versés aux actionnaires d'une entreprise ne dépassent pas 2 % de son chiffre d'affaires et que, si ce profit était entièrement distribué au personnel, la masse des salaires ne se trouverait pas augmentée de plus de 10 %. Ce serait fort bon à prendre, mais, si cette augmentation était hiérarchisée, ce ne serait encore pas le Pérou, pour le balayeur. Avant la chalandonesque « péréquation des salaires », la grande idée du social-gaullisme a été « l'intéressement des travailleurs à l'entreprise » ; c'est le moyen gaulliste de diminuer le profit capitaliste ; il attacherait les ouvriers à l'entreprise sans les faire beaucoup plus riches.

Que les entreprises aient été nationalisées ou non, ne cherchons pas aujourd'hui la frontière sociale entre les capitalistes et les salariés, mais entre ceux qui commandent, capitalistes ou salariés, et ceux qui exécutent, entre ceux qui contraignent et ceux qui sont contraints, entre les encadreurs et les cadres, d'un côté, et, de l'autre côté, les encadrés. Et prenons garde qu'il en sera bientôt de l'économie moderne comme d'une de ces armées d'Amérique où il y a plus de gradés que de soldats. Sachons reconnaître les *exploiteurs*.

« Ceux qui sont dans l'usine, nous les connaissons bien, ces légions de blouses blanches qui depuis la « libération » ont proliféré comme des rats dans un riche grenier. Il y a aussi ceux qui n'ont pas de blouses et ne se font pas voir, et qui se contentent dans notre immense appareil commercial de toucher de substantiels chèques aux fins de mois. D'autres aussi, toujours sans blouses blanches, et qui s'arrangent pour ne pas faire de mal à la matière, mais surveillent, contrôlent, comptent, accélèrent, perfectionnent... le travail des autres. » Voilà ce qu'on pouvait lire dans le numéro d'octobre dernier de « *Tribune ouvrière* », au moment où certains salariés décidaient, chez Renault, le licenciement d'autres salariés.

Les exploiteurs, dans les entreprises privées, dans les entreprises nationalisées ou dans les administrations publiques, ce sont ceux à qui leurs traitements font des revenus de satrapes, les cadres supérieurs, les hauts fonctionnaires, et aussi, aux Etats-Unis et en U.R.S.S., sinon en France (mais M. Chalandon est prêt à avoir pour eux la même sollicitude que M. Krouchtchev), les dirigeants des syndicats. Et ce beau monde, y compris les dirigeants des syndicats (il suffit de rappeler le nom de Bouzanquet), est d'ailleurs fort capable de prendre à l'occasion sa part des profits capitalistes. Mais, outre l'opulence de tous ceux-là, n'est-ce pas l'aisance d'un plus grand nombre encore qui est faite de la gêne des autres ?

On pourrait considérer à part ceux des exploiteurs qui sont purement et simplement des *parasites*, c'est-à-dire ceux qui ne font pas grand' chose ou dont le travail ne sert à rien. Ils se multiplient à un rythme de plus en plus rapide, le rythme même auquel l'économie, syndicats compris, se bureaucratise. Mais il n'en manque pas parmi les gagne-petit. C'est un autre aspect de la question.

Dans le monde moderne, l'exploitation de l'homme par l'homme est due beaucoup moins au profit capitaliste qu'à l'inégalité des salaires. En Russie, elle n'est due à rien d'autre. A l'Ouest comme à l'Est, c'est contre l'inégalité des salaires qu'ont à lutter les exploités. C'est lutter contre beaucoup de monde, et il faut s'en rendre compte. On conçoit très bien une société — capitaliste ou socialiste — où la moitié des gens, sinon plus, tout en travaillant (il y a des directeurs d'usine et des chefs d'atelier assez stupides pour se tuer au travail), exploiterait le reste. Qu'une telle société soit concevable, c'est même trop peu dire. Et ce qu'il est alors difficile de concevoir, c'est la révolution prolétarienne. Heureusement, dirait Louzon, qu'il y a les Chinois, les Arabes, les Noirs d'Afrique, les

Indiens d'Amérique ! N'y a-t-il pas quelques raisons d'être moins optimiste que lui ? Pour nous rattraper, ils seront bientôt tous engagés dans les mêmes chemins que nous. Ce que nous aurions pu apprendre des Noirs, bientôt peut-être ils ne le sauront plus eux-mêmes.

On dira que les diverses catégories de salariés ne doivent pas se dresser les unes contre les autres ; c'est cela, aujourd'hui, la lutte des classes. On dira qu'il est utopique de souhaiter l'égalité des salaires ; je le sais ; la justice est une utopie ; et il ferait beau voir qu'un ingénieur, qui est responsable de la construction des machines, ne gagnât pas quatre fois plus qu'un instituteur, qui n'est responsable que de la formation des hommes. Mais il y a le S.M.I.G. ; je propose le S.M.A.P., salaire maximum permis. Et qu'on commence par en demander la fixation dans les services publics et dans les entreprises nationalisées. En tout cas, ce devrait être une règle absolue, du côté des exploités, de ne jamais réclamer qu'une augmentation *uniforme* de la paye. Toute hausse hiérarchisée des salaires accroît l'exploitation d'une partie des travailleurs par l'autre partie. Et le reste est littérature. Ou démagogie. Ou hypocrisie. Cela serait simple à expliquer à la « classe ouvrière », trop simple peut-être. Voilà 172 ans qu'en France les encadrés tirent les marrons du feu pour les cadres.

Loin, fort loin de moi la pensée que le seul problème soit d'élever « le pouvoir d'achat des masses », et qu'on mettrait fin en le résolvant à cette déshumanisation de l'ouvrier qui n'a pas cessé de s'aggraver depuis la révolution industrielle. Mais, quand on pose ce problème, que ce soit avec clarté. Si on me demandait à quel niveau commencent les hauts salaires, je proposerais un calcul qui ne doit pas demander des recherches très difficiles, que seule la paresse m'empêche de faire, que d'ailleurs on a peut-être déjà fait, mais dont je n'entends jamais parler : considérant d'une part le revenu de la population française, salaires et profits, déduction faite des impôts, d'autre part le nombre de ceux qui vivent et font vivre les leurs de leur travail, quel qu'il soit, on peut évaluer en gros un gain normal. Il suffirait de savoir qui gagne davantage pour savoir qui est, peu ou prou, un exploiteur, et dans quelle mesure.

Ce serait très instructif.

Georges LAMIZET.

LA QUESTION ALGÉRIENNE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Nous voici enfin à la veille des négociations. C'est maintenant officiel. Le processus entamé par la rencontre de Gaulle-Bourguiba doit se poursuivre de tractations secrètes, en démarches officieuses pour aboutir prochainement (dans quelques jours, dit Bourguiba) à une véritable réunion officielle autour d'un tapis vert. L'optimisme affiché tant par les Français que par les Tunisiens dans les communiqués et les déclarations de leurs responsables gouvernementaux est encore renforcé (qui l'eût cru ?) par la mort de Mohammed V. La disparition de ce roi sage qui n'était pour rien (au contraire) dans l'intransigeance et le sectarisme des uns et des autres, est venue en effet dégeler les rapports depuis longtemps froids entre la Tunisie et le Maroc d'une part, le Maroc et la France d'autre part. Devant la « gravité de l'événement », tout le monde fait semblant d'oublier les petites querelles de prestige et redécouvre le sentiment de fraternité et le désintéressement à l'égard d'un peuple en lutte.

En fait, la lutte pour le leadership en Afrique du Nord se poursuit toujours. La mort prématurée de Mohammed V vient seulement lui donner le feu vert, voire une issue possible. Après la neutralisation de Messali Hadj et la mort de Mohammed V, Bourguiba se sent parfaitement apte à diriger sinon en fait, du moins dans son esprit, la politique de cette union maghrebine vers laquelle tendent les espoirs de chacun des trois pays d'Afrique du Nord. Bourguiba sait que ni le roi novice Hassan II, ni Ferhat Abbas n'ont suffisamment de personnalité et de popularité pour lui disputer la direction d'un éventuel ensemble nord-africain. Il sait également que l'unité maghrebine est indispensable et inéluctable, non seulement pour le bien-être de ses habitants (en mettant leurs richesses en commun, les trois pays vivraient plus aisément) mais aussi parce que cette unité est un facteur de paix (n'oublions pas que le Sahara qui est une pomme de discorde entre les trois pays, trouve sa solution idéale dans un Maghreb uni). Et Bourguiba saute sur cette occasion inespérée pour aller à Rabat faire un peu de paternalisme par-ci et un peu de fraternité par-là. En complet désintéressement.

Le rappel de cette réalité pourrait paraître superflu à première vue. Mais il ne le paraîtrait plus si l'on considérait que c'est en fonction de cette réalité que vont être définis la politique française à l'égard de l'Algérie et le cadre des négociations. Il est même peu probable que dans son tête-à-tête avec Bourguiba, de Gaulle n'ait pas fait sentir à son interlocuteur que si la France préférait jouer sa carte, c'était pour le voir tenir le premier rôle dans l'Afrique du Nord de demain. Or, pour que tout aille dans ce sens, il faudrait qu'en Algérie, Ferhat Abbas soit assuré de la direction de ce qui préjugerait du résultat de l'autodétermination.

On voit, dès lors, que de Gaulle comme Bourguiba vont tenter de faire prendre aux événements un cours qu'ils leur auront tracé à l'avance. Mais le prendront-ils vraiment ? Car dans la situation où elle se trouve, l'Algérie peut encore réserver bien des surprises.

LA SITUATION ACTUELLE EN ALGERIE

Dès le début de la conquête, Bugeaud affirmait que si l'on mettait à cuire dans la même marmite un Arabe et un Français, au bout d'un siècle, on obtiendrait deux bouillons séparés.

La marmite algérienne bout depuis 130 ans et n'a pas encore réussi à amalgamer les diverses communautés qui peuplent le pays. Au contraire, depuis qu'elle a fait sauter son couvercle en 1954, la division s'est accentuée pour se manifester à l'intérieur même de chaque communauté. Et nous voyons, après plus de six ans de révolution, les Européens divisés en ultra-politiques, ultra-activistes et libéraux, tandis que les musulmans se présentent sous une étiquette de F.L.N., de M.N.A. ou d'indépendants, sans compter une centaine de milliers de collaborateurs qui se dénomment « harkis », « bleus de chauffe » ou « supplétifs » de diverses « forces de l'ordre ».

Assez souvent, laissant de côté les méthodes classiques de combat, les uns font parler le plastic et les autres le couteau, sans trop chercher où se trouve l'ami et l'innocent ou l'ennemi et le coupable.

Cet aspect schématique de l'éventail politique en Algérie s'atténuera sans doute avec le retour de la paix, voire dès l'ouverture des négociations. Mais il n'en restera pas moins de profondes divergences, de la rancune et, si l'on n'y prend garde, des vengeances. L'opération de l'autodétermination s'en

ressentira forcément. Il est même certain qu'au delà de l'autodétermination l'Algérie souffrira pendant longtemps des séquelles de cet état de choses.

C'est pourquoi, le seul moyen d'assurer au peuple algérien la fraternité et la coopération dans sa diversité, la paix et la sécurité dans son bouillonnement, est d'instaurer le plus rapidement possible un régime socialiste sans distinction de race, de religion ou de sexe.

Le socialisme s'impose d'ailleurs pour plusieurs autres raisons.

L'HERITAGE DE LA COLONISATION

On sait, par exemple, que les 130 années de colonisation ont réduit le peuple algérien à l'état d'un sous-prolétariat dépourvu de ressources, d'instruction et de bien d'autres moyens d'affronter décemment la vie moderne.

Sur le plan de l'agriculture, les expropriations massives et périodiques ont transformé l'économie rurale algérienne en une économie précaire absolument impropre aux besoins de la population. La vigne a remplacé les céréales sur les bonnes terres, le domaine de l'Etat a envahi les pâturages et les « concessions » ont dépouillé les fellahs de leurs moyens d'existence.

Il est vrai que depuis 1954, sous différents proconsulats, on a envisagé, devant l'ampleur de la révolution et pour en détourner le sens, une redistribution des terres concédées. Mais la réforme envisagée était velléitaire, démagogique et en tout cas inappliquée dans sa totalité.

Sur le plan industriel, l'Algérie en est restée à l'économie artisanale. Pis encore, de nombreuses petites fabriques ont disparu faute de moyens matériels et moraux. L'économie algérienne a été conçue dès le départ de la colonisation, comme un complément de l'économie française et n'a jamais dépassé ce rôle d'appoint appauvrissant.

Le « plan de Constantine », dressé toujours sous la pression des événements, est sans doute un effort non négligeable de redressement. Mais c'est encore une réparation bien timide et en tout cas insuffisante eu égard à l'immense lacune créée par la politique coloniale. Toutes les industries installées dans le cadre de ce plan ou autorisées à s'installer, toutes ces industries réunies ne font pas l'équivalent de la seule usine Renault en France, tant en ce qui concerne la production qu'en ce qui concerne la main-d'œuvre employée.

Parallèlement à l'étouffement de l'industrie en Algérie, la colonisation a mené dans le commerce une politique d'accaparement.

Sur le plan social, il faut noter objectivement un grand effort dans l'enseignement, mais comme toujours tardif et effectué sous la contrainte de la révolution. Quant aux questions du chômage, de la santé publique et de l'habitat, elles restent à peu près entières.

Enfin, sur le plan politique, le pouvoir détenu par les Européens au sommet, l'était également à tous les échelons de la fonction publique. Ce n'est que depuis très peu de temps qu'on voit accéder les Algériens à des postes de direction, encore faut-il ajouter ce bénéfice à l'actif de la révolution.

Les Algériens auront donc fort à faire dans l'Algérie de demain. Leur tâche sera si ardue qu'elle posera dans toute son acuité le problème du régime.

LE SOCIALISME REMEDE NATUREL

Imaginons une Algérie bourgeoise avec ses inégalités sociales, ses contradictions politiques, ses dépendances économiques et leur cortège de bureaucratie, d'exploitation de l'homme et de course au profit. Une telle Algérie, outre qu'elle redressera difficilement la situation léguée par la colonisation, ne donnera jamais suffisamment de pain à ses enfants et ne supprimera jamais la division raciale ou philosophique qui ronge son peuple.

Une Algérie bourgeoise aura obligatoirement recours à des expédients économiques, voire à des aides étrangères pour combler ses déficits et exploiter ses richesses. Et ces moyens de gestion se paient généralement en liberté et en biens nationaux. Cela revient à dire que par voie de conséquences, cette Algérie-là remplacerait l'impérialisme total actuel par un impérialisme économique.

En revanche, une Algérie socialiste verrait ses biens équitablement répartis entre ses enfants, dans le respect de l'homme, l'égalité des races, la liberté individuelle et la véritable indépendance du pays. La part de chacun sera sans doute minime au départ, mais elle sera égale pour tous et il y en aura pour tout le monde. Le pays étant géré par le peuple et pour le peuple, tout le monde trouvera du goût, de l'énergie et de l'intérêt à le faire prospérer au profit du peuple.

L'instauration du socialisme en Algérie est d'ailleurs plus aisée là qu'ailleurs.

Une réforme agraire qui reprendrait les millions d'hectares de terres dont les Algériens ont été spoliés pour les redonner au peuple, équivaudrait à une restitution, donc à un acte de justice, avec cette différence qu'au lieu d'être redistribuées à des propriétaires privés elles seraient soumises à l'exploitation commune. Et personne ne pourra valablement élever d'objection ou exiger une indemnisation car leurs exploitants actuels n'en sont pas propriétaires et leurs légitimes propriétaires se sont perdus dans la foule à travers les générations.

Dans la socialisation des autres moyens de production, l'Algérie ne souffrira d'aucune opération coûteuse. Elle n'aura pas à nationaliser beaucoup d'industries, ces industries n'existant pratiquement pas à une échelle insurmontable. Elles sont presque toutes à créer ou à recréer.

L'installation d'une structure d'administration socialiste se trouve également facilitée par le fait qu'après l'indépendance, l'Algérie repart à zéro.

Le facteur humain lui-même se prête admirablement et naturellement à l'application du socialisme en Algérie. La raison en est que le peuple algérien se compose dans sa quasi-totalité de paysans et d'ouvriers pauvres. Dans sa politique de frustration et d'accaparement, le colonialisme a en effet commis la bêtise d'écarter toute concurrence autochtone et par là-même de supprimer toute classe moyenne. La vieille bourgeoisie algérienne appauvrie et affaiblie à l'extrême est réduite aujourd'hui à une poignée de citadins économiquement et politiquement impuissants. (A quelque chose, malheur est bon.) Par ailleurs, il est faux de dire que la société musulmane est réfractaire au socialisme. Les musulmans ont connu bien avant ce jour la mise en commun de moyens de production pour exploiter les terres « Arch » qui sont devenues maintenant pour la plupart domaines de l'Etat ou de grosses sociétés agricoles.

Mais si tout milite aujourd'hui en faveur du socialisme en Algérie, il restera demain deux obstacles à franchir pour le réaliser :

Le premier, extérieur, proviendra de l'opposition que ne manqeuront pas de lui manifester les gouvernements voisins (c'est à ce sujet que la complicité de Gaulle-Bourguiba se précise).

Le second, intérieur, proviendra du manque de préparation de la masse algérienne. Celle-ci a fait certes un grand pas en avant depuis 1954. Dans les esprits, il s'est opéré une véritable révolution sociale. Les femmes, en particulier, se sont affranchies de nombreux complexes ancestraux. Il n'en demeure pas moins que par la faute des responsables socialistes qui n'ont pas eu le courage de leurs opinions, l'éducation des masses reste à faire.

Ce sera la lutte de demain.

MARCEL M.

Terres de misère et pays neufs

La situation, l'évolution des pays dits sous-développés, du « tiers-monde », des « ex-colonies », c'est là aujourd'hui le thème favori d'historiens, de philosophes, de sociologues, la préoccupation majeure des hommes d'Etat et — ce qui prouve l'actualité brûlante du problème — c'est de plus en plus une mine d'exploitation facile pour les politiciens démagogues.

On croit facilement que ce phénomène est apparu dans notre ciel comme une éruption catastrophique imprévue. Les penseurs socialistes du XIXe et du XXe siècles ne l'ont cependant pas négligé. Les théoriciens qui ont prolongé Marx : Rosa Luxembourg, Hilferding vulgarisé par Lénine, l'ont décrit assez exactement, même lorsque leurs interprétations finales différaient. Tous y décelaient le caractère essentiel de l'impérialisme, engendrant ainsi la force qui devait l'ébranler et l'abattre.

SUITE A LA REVOLUTION INDUSTRIELLE DU XIXe SIECLE

Si l'on tient à la qualification des éléments, on retrouvera dans les discordances, les déséquilibres et les conflits actuels, des effets analogues à ceux dont la cause unique semble la révolution industrielle du XIXe siècle. Seulement les deux situations diffèrent par l'étendue, le poids et la vitesse. Francis Delaisi attribuait encore pendant l'entre-deux-guerres, une importance essentielle aux relations entre **l'Europe du cheval-vapeur** et **l'Europe du cheval de trait,** l'une localisée au Nord et a l'Ouest, l'autre au Sud et à l'Est. Hitler et Staline ont résolu par la force, ce que les puissances occidentales furent incapables de régler par la paix, en groupant artificiellement les deux Europes sous leur tyrannie.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de l'Europe, mais du monde entier.

Dans les pays sous-développés, la population pèse d'autant plus lourd que sa croissance rapide n'est suivie qu'avec un retard de plus en plus important par l'augmentation de la production. Enfin les revendications et les révoltes imposent de résoudre immédiatement des problèmes d'adaptation, qui se posent dans les pays industriels depuis plusieurs générations.

L'ASPECT ECONOMIQUE DU PROBLEME

Ce que nous formulons ici n'est guère original. Mais sans exclure les idéologies et les religions, les mouvements sociaux et les Etats politiques, on éclaire singulièrement la situation en exposant l'aspect purement économique — peut-être essentiel — de cette angoissante conjoncture. Une étude de M. Jean Royer, publiée dans **Economie appliquée** d'octobre-décembre 1959 tendait à ce but, et le titre indiquait l'interrogation initiale et finale : **La structure économique des pays industriels est-elle compatible avec les besoins du développement économique des pays neufs ?** Il n'est pas inutile d'en détacher les observations fondamentales.

M. Jean Royer prend, pour illustrer ces thèses, l'exemple de huit pays semi-industrialisés : l'**Argentine**, le **Brésil**, le **Mexique**, l'**Australie**, l'**Union Sud-Africaine**, la **Finlande** et la **Yougoslavie.** Le processus de l'industrialisation implique toujours : la diversification de l'économie, la création d'entreprises de plus en plus nombreuses, soit pour la production des biens de consommation (industrie légère), soit dans l'industrie lourde. Par voie de conséquence, il y a augmentation considérable des importations de matières premières industrielles et de biens d'équipements, et afin de ne pas alourdir démesurément le poids des importations, on diminue les importations de textiles et de produits de consommation courante.

Mais ces importations peuvent-elles être compensées par des exportations ? Avant la guerre, la balance commerciale des pays « sous-développés » était **largement excédentaire.** Pour l'ensemble, l'année de pointe 1928 laissait un excédent de **3 milliards de dollars** au cours actuel. De 1930 à 1938, années de crise, cet excédent était réduit à **2 milliards 790 millions.** C'est-à-dire que ces pays colonisés directement ou indirectement fournissaient aux nations colonisatrices pour 23 milliards 660 millions de matières premières et de produits alimentaires et n'en recevaient que 20 milliards 870 millions de produits fabriqués et de biens d'équipement. Phénomène qui éclaire sans doute le processus impérialiste. Mais depuis la fin de la guerre de Corée la tendance s'est renversée. Les exportations vers les autres pays ont augmenté en valeur jusqu'à **33 milliards 570 millions** en 1957, pour descendre à **32 milliards 190 millions** en 1958. Mais les importations dans ces pays sous-développés se sont élevées de **20 milliards** en 1950 à **37 milliard 450** en 1957 et à **36 milliards 120** en 1958. Si à ces échanges de marchandises on joint les services (tourisme, transports, transferts privés, dividendes ou amortissements), charges compensées partiellement par les dépenses militaires des puissances étrangères, surtout des Etats-Unis, on aboutit à ce résultat provisoire, singulièrement édifiant : l'excédent de la balance atteignant **3 milliards de dollars** en 1928 est devenu un déficit d'environ **4 milliards et demi de dollars** en 1958.

En comparant les volumes des marchandises, on constate une progression importante des échanges mondiaux. Mais, pour les pays neufs, cela se produit par un déséquilibre de plus en plus accentué. De 1928 à la guerre, pour cette immense région, les volumes des sorties et des entrées demeurèrent à peu près stables, avec une légère progression des exportations. En 1958, le volume des importations a doublé, celui des exportations n'a augmenté que de 50 %. Ce qui prouve une vente massive de matériel industriel, de machines, l'installation d'usines, la construction de ponts, de routes, de banques dans les pays neufs. C'est, d'après M. Royer, l'un des plus gros débouchés de l'industrie française.

CAUSES DU DEFICIT COMMERCIAL

Mais le « fléchissement relatif » des exportations des pays sous-développés tient à trois causes essentielles :

1) La diminution des besoins de matières premières, provoquée d'abord par les progrès de la technique, aussi par la croissance des industries chimiques, sidérurgiques, mécaniques et électriques qui exigent relativement beaucoup moins de matières premières que l'industrie textile. En pleine guerre de Sécession américaine, la disette de coton portait un coup sensible à l'industrie textile anglaise. Aujourd'hui, dans la fabrication d'un appareil de télévision, le prix de la matière première est presque

négligeable par rapport à celui de la valeur ajoutée.

2) Le développement des matières synthétiques qui concurrencent sérieusement les matières premières naturelles : la rayonne, le nylon, le caoutchouc synthétique, même l'aluminium se substituant au cuivre, réclame plus de main-d'œuvre et d'énergie électrique que de matière première.

3) Le développement des productions de matières premières et de produits agricoles dans les pays industriels. Pour le blé, le coton, les huiles et produits oléagineux, entre l'Amérique du Nord et l'Europe, les échanges deviennent de plus en plus importants. Les exportations américaines de produits alimentaires, faibles en pourcentage de la consommation intérieure, ont cependant doublé en volume de 1938 à 1956.

Il faudrait attirer l'attention sur ces transformations techniques et industrielles qui tendent à réduire la valeur relative des matières premières. Si les observations de M. Royer se vérifient, l'entreprise échappera de plus en plus aux nécessités géographiques qui ont déterminé les concentrations dans le voisinage des gisements miniers et les conflits autour des sources de matières premières.

D'autre part, la « décolonisation » brise les empires artificiellement créés par la puissance colonisatrice. Les pays en voie d'industrialisation se détachent à un rythme plus ou moins rapide des blocs soumis au même régime. L'éclatement du Mali, les scissions au sein du Congo belge illustreraient cette observation générale.

Mais il est une autre observation, qu'il faut mettre en relief. C'est que la politique économique des grands pays industriels tend à augmenter le déficit commercial des pays sous-développés. Le protectionnisme agraire des Etats-Unis et de la plupart des nations européennes porte un préjudice de plus en plus lourd aux pays anciennement exportateurs, qui avant la guerre bénéficiaient de 57 % des ventes mondiales de blé et de farine et qui de 1954 à 1958 ont vu leur part tomber à 31 %. Au contraire, leurs exportations de coton passent de 55 % à 76 % de l'ensemble. Privilège menacé par le soutien que l'Etat fédéral des Etats-Unis accorde aux producteurs de coton, et par l'utilisation croissante des matières textiles synthétiques.

Ce fléchissement est encore plus significatif et plus alarmant dans les régions en voie de développement. Ce qui nous ramène rétrospectivement aux premiers effets de la révolution industrielle du XIXe siècle. La production des produits primaires sans être totalement sacrifiée (comme ce fut le cas pour l'agriculture anglaise dès la fin du XVIIIe siècle) demeure en général stationnaire. Les usines attirent les travailleurs agricoles en surnombre ; l'industrie qui peut profiter immédiatement des derniers progrès techniques est normalement protégée par les gouvernements. Enfin l'industrialisation absorbe des matières premières et des produits agricoles destinés autrefois à l'exportation. Encore un rappel historique. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'Angleterre exportait de la laine. Au XVIIIe siècle, cette exportation était interdite.

VERIFICATIONS... MARXISTES ?

Ces rapprochements à travers le temps sont-ils édifiants ? Ils devraient fournir aux marxistes authentiques l'occasion d'une vérification de leur science. Ce qui étonne et navre, c'est que l'on préfère répéter docilement de vieilles formules archaïques, plutôt qu'expérimenter l'instrument d'investigation et d'orientation que Marx nous aurait laissé.

L'évolution des pays sous-développés obéit-elle aux normes fixées par les continuateurs de Marx (c'est-à-dire ses seuls disciples valables) ? **L'impérialisme se caractérise-t-il par l'exportation de marchandises ou l'exportation de capitaux dans la zone pré-capitaliste ?** Des constatations de M. Royer, nous tirons quelques conclusions provisoires.

C'est que l'ensemble de cette zone a subi d'abord la colonisation capitaliste la plus brutale : que les colonies ont beaucoup plus apporté aux nations industrielles qu'elles n'ont reçu de celles-ci. Des produits agricoles et alimentaires d'abord ; aussi des matières premières industrielles. L'Angleterre nous offre encore l'exemple historique d'un capitalisme dynamique qui jusqu'au début du XXe siècle entendait monopoliser au profit de ses industries et de ses villes les produits naturels de son empire colonial : aussi bien la laine d'Australie, que le thé de Ceylan, le coton d'Egypte et de l'Inde, le caoutchouc de Malaisie — et interdire logiquement la création d'industries indigènes.

L'industrialisation des pays neufs n'a pas diminué le volume des échanges ; bien au contraire, elle s'est engagée parallèlement à l'augmentation de celui-ci. Mais elle exige une importation de machines, de biens d'équipement, l'installation d'entreprises, c'est-à-dire des exportations de capitaux des pays industriels, supérieurs en volume et en valeur aux exportations de matières premières des pays sous-développés. Déséquilibre qui s'alourdit encore par l'augmentation de la population urbaine et des besoins des industries dans les pays qui s'industrialisent.

RECHERCHE DE PALLIATIFS

M. Royer aboutit à une autre conclusion également édifiante. C'est que l'industrialisation des pays neufs n'est rentable qu'à assez longue échéance et qu'elle provoque d'abord un abaissement du niveau de vie, que le déficit commercial n'y peut être compensé que par une aide extérieure, sous forme de dons, de prêts et de crédits. En se plaçant dans les hypothèses les plus favorables, il évalue à 11 milliards de dollars (valeur de 1953-55) le déficit commercial probable des pays sous-développés, en 1973. Problème qui semble insoluble, si l'on admet qu'une fois engagé le processus d'industrialisation ne peut être ni arrêté, ni ralenti — et qu'il ne pourra retourner la tendance que lorsque les pays neufs auront la possibilité de concurrencer les vieux pays industriels sur le marché mondial.

Il est évidemment des palliatifs. On peut, par exemple, « agir sur les termes de l'échange », en régularisant les cours des matières premières. Nous avons déjà noté les conséquences catastrophiques de la baisse des prix mondiaux — syndrome de crise généralisée et aussi cause d'appauvrissement de peuples déjà misérables. Les ententes internationales ont obtenu des résultats relativement efficaces. Mais la fermeté des cours provoque souvent des restrictions draconiennes des exportations. C'est-à-dire que si les prix demeurent stables, les quantités vendues diminuent dans des proportions plus grandes. En fin de compte, les recettes diminuent.

On peut favoriser « les ententes régionales » du type Marché commun européen. Nous revenons à la formule du « cheval-vapeur » et du cheval de trait appliquée à l'Europe centrale. Si par exemple, on instituait un marché commun « sud-américain », ou un marché commun africain... protégé par de hautes barrières douanières, les pays neufs pourraient plus facilement se spécialiser ; les échanges s'établissant presque essentiellement entre Etats voisins. Cette solution a abouti à un résultat favorable aux Etats-Unis. Une grande puissance organisée sur le type fédéral sur un territoire immense où les douanes intérieures n'existaient plus, tandis que de sévères barrières protégeaient les Etats fédérés contre les importations et les immigrations... ce fut là une expérience unique par son succès. D'autres exemples historiques prouvent au contraire que ces unions douanières deviennent des empires, où la région la plus industrialisée impose sa loi aux autres. Ainsi

dans le Zollwerein, la Prusse domina les autres Etats allemands ; ainsi Hitler tenta-t-il d'organiser par la force une Europe soumise à son totalitarisme — et dans l'empire post-stalinien d'aujourd'hui, le peuple élu réduit les autres à l'état de vassaux, en subissant lui-même la tyrannie d'une bureaucratie omnipotente.

Une entente régionale entre pays sous-développés aboutira évidemment à restreindre considérablement les échanges dont bénéficient les pays industriels. Il faudra donc pour maintenir les profits que les capitaux américains et européens s'introduisent dans le système sous forme d'investissements, de création d'entreprises installées sur les territoires indigènes. L'exportation des capitaux remplacera l'exportation des marchandises. Ce serait là — selon Hilferding — le type de l'impérialisme accompli. Mais la puissance politique intervenait déjà dans la phase coloniale et le conflit des impérialismes politiques est sans doute une des causes des deux dernières grandes guerres.

Etape dépassée. Le régime colonial, sous sa forme traditionnelle, a craqué de partout. Les capitaux des grandes puissances industrielles se heurtent aujourd'hui aux nationalismes indigènes qu'il faut séduire ou corrompre. Et un conflit se localiserait difficilement, alors que deux empires se disputent la suprématie mondiale.

L'AIDE AUX PAYS SOUS-DEVELOPPES

C'est alors que se place le débat sur l'aide aux pays sous-développés. Lors de l'application du plan Marshall, l'aide américaine, sous forme de dons, de prêts, de crédits utilisables dans les pays aidés, a efficacement contribué au rétablissement de l'économie européenne — dont l'expansion de 1952 à 1958 a abouti, par un paradoxe explicable, à l'ébranlement de la suprématie américaine.

L'aide aux pays sous-développés n'a certes pas été négligeable et leur a permis d'équilibrer leur balance de payements. En 1956-57 (selon M. Royer) ils ont reçu environ 2 milliards et demi de dollars, dont 1 milliard 600 millions par les Etats-Unis, 780 millions par la France et 160 millions par la Grande-Bretagne. L'aide économique des Etats-Unis représentait 80 % de dons et 20 % de prêts. Mais, sans insister sur les effets psychologiques et politiques, souvent décevants et dangereux du système, il convient d'observer que la démocratie américaine n'est guère disposée à augmenter les générosités — si elle consent à les maintenir — et cependant l'insuffisance de celles-ci s'aggravera de plus en plus.

COMPETITION ENTRE L'EST ET L'OUEST

C'est évidemment la compétition entre l'Occident et l'Empire post-stalinien qui préoccupe et alarme le plus M. Royer. Il enregistre d'abord sur le plan de l'aide financière, la progression rapide des crédits accordés par l'U.R.S.S. et ses vassaux. De 1948 à 1958, les Etats-Unis ont accordé à l'ensemble des pays sous-développés une aide économique d'un montant de **16 milliards de dollars.** L'aide soviétique passe de 20 millions en 1954 à 339 millions en 1955 et à 1.039 millions en 1958. De 1954 à 1958, les pays stalinisés ont fourni près de **2.400 millions de dollars.** Dans plusieurs cas : Egypte, Irak, Syrie, Yemen, Afghanistan, Ceylan, Indonésie, l'aide soviétique dépasse l'aide américaine (626 millions contre 123 en Egypte, 120 contre 18 en Irak, 323 contre 1 en Syrie, 159 contre 101 en Afghanistan, 364 contre 258 en Indonésie...). Bien entendu, ces crédits sont utilisés dans la plupart des cas pour financer des importations des pays de l'Est ou de Chine populaire. En 1953, ceux-ci exportaient dans les zones sous-développées **34 millions** de machines et biens d'équipement ; en 1958 : **173 millions.**

M. Royer s'inquiète d'autant plus de ces tendances qu'il paraît séduit par l'efficacité des méthodes « communistes ». Il y a d'abord un impératif économique indépendant des systèmes politiques. Les maîtres de l'U.R.S.S. pensent certainement à utiliser à leur profit la division du travail appliquée par l'Angleterre, première bénéficiaire de la révolution industrielle. Une métropole capable d'exporter des produits fabriqués, sacrifiant son agriculture, imposant à ses sujets et vassaux la tâche exclusive de fournir des aliments à ses habitants et à ses industries.

L'U.R.S.S. a usé de contraintes beaucoup plus rigoureuses au sein de l'empire soumis à ses armées. Il y eut d'abord le gangstérisme officialisé : les traités commerciaux abaissant les prix des marchandises importées en U.R.S.S. et relevant les prix des marchandises exportées d'U.R.S.S. Il y eut ensuite la centralisation à Moscou des voies et moyens économiques de tout l'empire, ce qui permettait de spécialiser les productions indigènes si étroitement que leur approvisionnement, leur cadence et leur écoulement dépendaient **exclusivement** des ukases des maîtres. La rupture avec la Yougoslavie, la condamnation de Rajk, communiste hongrois orthodoxe, n'ont pas d'autres causes.

Mais il est évident que Moscou ne peut agir avec une telle désinvolture à l'égard de nations encore neutres, qu'il doit aussi tenir compte d'une Chine populaire qui s'intègre dans le système sans avoir été soumise par la force des armées. M. Royer dans son analyse confond facilement les nécessités économiques naturelles et les obligations politiques artificielles. Il est vrai que les pays dominés par les communistes, étant donné la croissance anormale de leur industrie lourde, peuvent offrir des « matériels » aux pays neufs et absorber leurs excédents d'exportations de produits primaires ou manufacturés (essentiellement textiles). C'est-à-dire que le remboursement des prêts accordés par l'U.R.S.S., la Chine populaire et les satellites peuvent être effectués en marchandises : matières premières, produits agricoles ou textiles.

Ce qui favorise les Etats dits socialistes en cette conception, c'est qu'ils échappent à la loi du marché. L'U.R.S.S. par exemple, comme elle a imposé des conditions draconiennes à ses vassaux, peut offrir à ses associés des conditions favorables. Mais à quel prix ?

Lorsqu'il s'agit de biens d'équipement, la longueur d'exécution des contrats favorise les pays aidés comme le fromage de la souricière satisfait l'appétit du rongeur. Grâce aux crédits soviétiques, les entreprises s'installent, mais dès la seconde étape du fonctionnement, il faut quémander à l'U.R.S.S. les techniciens et pièces de rechange. Et voilà nos associés enfermés dans le système, réduits à l'état de vassaux, puis de sujets. Tout est prévu pour qu'en fin de compte, l'économie du pays neuf soit totalement soumise à l'U.R.S.S.

Ce danger n'échappe pas aux chefs d'Etats sincèrement neutralistes. C'est ainsi — selon M. Royer — que l'Inde n'a fait construire (en 1959) qu'une seule de ses trois aciéries par des ingénieurs russes, deux autres ont été confiées à un groupe d'Allemagne de l'Ouest et à un groupe anglais ; la quatrième sera attribuée à un groupe anglais ou à un groupe français. Et, en ces derniers temps, malgré ses tendances politiques, la Yougoslavie s'est adaptée aux règles monétaires et commerciales de l'Ouest, afin d'obtenir des crédits importants, ce qui lui permet d'échapper aux contraintes de l'ordre soviétique.

UN NEO-COLONIALISME

Cette monopolisation des fournitures de biens d'équipement pratiquée par l'U.R.S.S. s'apparente au colonialisme de la deuxième période, caractérisée

surtout par l'exportation des capitaux. Inutile d'employer la force brutale. Il suffit de rendre les pays neufs dépendants de la puissance colonisatrice, en les obligeant à subir, malgré leur indépendance politique, le privilège industriel de celle-ci.

Mais il est un autre caractère de la pénétration des empires de Khrouchtchev et de Mao Tse Toung qui menace directement la classe ouvrière occidentale. Pour conquérir un marché, l'U.R.S.S. et la Chine s'imposent d'offrir des prix à l'importation inférieurs aux prix mondiaux et à l'exportation supérieurs à ceux-ci. Dans le premier cas, **les conditions favorables impliquent une exploitation accrue des prolétaires russes ou chinois.** C'est le fameux « dumping social », que l'on reprochait si âprement au Japon pendant l'entre-deux-guerres. **Prix de revient inférieurs, parce que salaires réduits au strict minimum.** Dans le deuxième cas, **la perte est supportée par les masses laborieuses d'U.R.S.S. et surtout de Chine.**

L'U.R.S.S., la Chine populaire, la Tchécoslovaquie ont offert à la Birmanie de lui acheter son riz disponible à un prix supérieur aux prix mondiaux. La Chine a offert à Ceylan une partie de ce stock de riz contre la moitié de sa production de caoutchouc. Et les termes de l'échange ont permis à Ceylan de réaliser une plus-value fort intéressante par rapport aux cours mondiaux.

Pour que le riz birman acheté au-dessus des cours ait pu être échangé contre le caoutchouc de Ceylan dans de telles conditions, il a fallu que le gouvernement chinois offre **le riz à un prix de vente inférieur au prix d'achat.** Cependant que l'on signale aujourd'hui une terrible crise alimentaire dans les villes chinoises. Mao Tse Toung domine ainsi le marché d'Asie du Sud-Est, en allégeant par les sacrifices, la disette et la famine sa population urbaine trop lourde. Opération doublement avantageuse.

Ce socialisme-là ressemble fort à celui des grands producteurs français de blé qui, au XVIII[e] siècle, voulaient vendre à l'étranger au prix fort leurs surplus... alors que l'on mourait littéralement de faim dans certaines provinces françaises.

LES CONDITIONS DE LA REVOLUTION

Nous avons tenté de résumer les analyses de M. Jean Royer. Il s'agit d'esquisser des conclusions. Aux temps de la bolchevisation, tous les gens partis aux ordres de Moscou, revenaient avec des formules qu'ils comprenaient mal et utilisaient souvent à contre-sens, mais qui portaient « la garantie d'origine ». L'une, assez heureuse, orientait le plan d'un examen de la situation, avec comme conclusion : les perspectives révolutionnaires. Il fallait d'abord préciser les **conditions objectives,** puis les **conditions subjectives** de la Révolution. Lénine, en son langage simple et dru de maître d'école, disait plus simplement : la Révolution, **c'est lorsque la bourgeoisie ne peut plus gouverner ; lorsque la classe ouvrière ne veut plus être gouvernée.**

Certains — hélas ! plus nombreux qu'on ne le craignait et plus écoutés que nous-mêmes — se résignent, avec plus ou moins de passivité, à « laisser faire les choses ». Cette tendance fondamentale se retrouve aussi bien dans la désinvolture de jouisseurs décadents « cela durera bien autant que nous... » que dans la frénésie désespérée des gardiens et tenants des « lois de l'Histoire »... « la révolution c'est la révolte arabe, la classe ouvrière occidentale a renié les idées révolutionnaires ».

Si l'on croit vraiment que la classe ouvrière de nos pays est frappée de déchéance à l'exception de prolétaires authentiques comme Francis Jeanson et J.-P. Sartre, le débat est inutile. Mais si, acceptant les choses telles qu'elles sont, on admet qu'elles changent et on espère que le devenir dépend encore dans une certaine mesure de la volonté humaine, on peut fort bien dans la recherche de conclusions suivre l'ordre des développements révolutionnaires classiques, c'est-à-dire rechercher les conditions objectives et subjectives de la Révolution.

A vrai dire, il conviendrait préalablement de définir celle-ci. Pour demeurer dans le sujet choisi, on se demandera si **l'évolution des pays sous-développés crée des conditions révolutionnaires.** On peut dire que tout renversement des tendances économiques et sociales a une signification révolutionnaire. Les « accidents » politiques, si catastrophiques qu'ils soient, ne sont que des expressions brutales, des symptômes ou des résistances ultimes et vaines.

Opposer la révolution à l'évolution est un jeu intellectuel. Il n'y aurait pas de révolution sans évolution préalable — et il n'est pas d'évolution qui, en fin de course, n'aboutisse à une rupture, un changement d'état et de tendance, donc une révolution. C'est toujours le changement **quantitatif** qui devient **qualitatif.** L'évaporation et l'ébullition sont provoquées par la même cause. Un excès d'évaporation et de condensation dépassant un certain point provoque la précipitation. Une montée rapide de la température de l'eau atteignant un certain degré provoque l'ébullition.

On peut donc estimer que le renversement de tendance repéré par M. Royer, le déficit global de la balance commerciale des pays sous-développés, où les exportations ne peuvent plus compenser les importations a bien le caractère d'une rupture révolutionnaire, où se réalise l'un des termes du binôme de Lénine : la bourgeoisie colonisatrice **ne peut** plus exploiter ses colonies.

Le phénomène n'est pas essentiellement nouveau par sa nature ; il l'est pas son étendue et sa vitesse.

Si cette situation est révolutionnaire, aucune réforme localisée ou partielle, aucune concession particulière, aucun palliatif ne peut résoudre le problème posé. **A situation révolutionnaire,** il faut **solution révolutionnaire,** c'est-à-dire **un changement complet dans les structures de l'économie mondiale, dans les relations entre pays ex-colonisateurs et pays ex-colonisés.**

M. Royer le pense. Il compte que pour l'emporter dans cette compétition entre l'Est et l'Ouest, les puissances occidentales doivent délibérément sacrifier certaines productions et certaines industries, afin d'ouvrir un marché aux importations venues des pays neufs et leur exporter en échange les biens d'équipement nécessaires.

FAVORISER L'EVOLUTION... REVOLUTIONNAIRE

Ce programme de l'aide économique aux pays sous-développés a été étudié sérieusement par l'ancien president du Conseil français, Edgard Faure, dans la **Nef** de juin 1959.

Nous ne saurions approuver l'hommage implicite aux gouvernements totalitaires, pas plus que les pointes contre la philanthropie américaine (certaines institutions, dont il parle à peine, apparaissent comme une véritable organisation de la solidarité humaine et non comme des œuvres « charitables »).

Mais les conclusions de M. Edgard Faure valent d'être connues :

1) Régulariser les achats de matières premières assurant un revenu sûr aux pays sous-développés ;

2) Consacrer un prélèvement sur les dépenses militaires des Etats industriels ;

3) Créer un fonds international ou une agence spéciale qui ne procédera pas à des virements en numéraires, mais fera travailler pour le fonds les diverses industries qui travaillaient précédemment pour la sécurité ;

4) Plan d'investissement qui cumulera certains avantages du socialisme et d'autres du capitalisme libéral. Les ressources naturelles et le travail des

peuples assistés ne pourront être exploités dans un intérêt qui ne serait pas le leur.

Il faudra remplacer la recherche du profit par la rémunération d'un service. Le sous-sol demeurera la propriété principale de la nation et la réforme agraire devra accompagner la modernisation de l'agriculture.

M. Edgard Faure considère que ce programme impose la coopération de l'Est et de l'Ouest et peut fournir une base sérieuse de désarmement général, progressif et contrôlé. Ce n'est peut-être là qu'une vue de l'esprit. Mais nous n'avons pas — cette réserve formulée — à rejeter des idées qui, dans leur conception, ont déjà été formulées, il y a dix ans, par les grandes organisations syndicales américaines et particulièrement par Walter Reuther, l'actuel vice-président de l'A.F.L.-C.I.O.

De telles propositions — si rationnelles qu'elles soient — appellent une autre question déterminante. Quelle force peut imposer de telles mutations et de telles initiatives ?

L'énoncé même des remèdes — quels qu'ils soient — suffit pour en souligner le caractère international. Or, en tout état de cause, un système mondial exige des normes, des valeurs, des règlements valables pour tous les pays. Tout ce qui tend à l'unification des mesures d'appréciation, à la création d'un marché mondial pour les échanges de produits et de services, à l'équivalence des forces, à l'égalité des contractants s'oriente vers la solution garantissant à la fois la paix et la liberté de tous, à l'application de la grande formule socialiste ; **de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins.**

Tout ce qui profite des différences, accentue les différenciations, substitue les privilèges artificiels, les monopoles nationaux aux lois naturelles, aux compétitions techniques et économiques contrarie l'ascension progressive de tous les peuples vers un ordre mondial — ordre basé d'ailleurs sur un équilibre évidemment provisoire, car le progrès technique et social détruit normalement — et heureusement — la stabilisation acquise.

L'étape prochaine devrait être marquée par **des institutions supra-nationales** et aussi **par la dissociation des empires.** C'est déjà fait pour ceux qui étaient basés sur un régime de colonialisme capitaliste. Les deux qui s'opposent (les trois, si l'on sépare la Chine de l'U.R.S.S.) ne représentent deux idéologies que par une aberration de la logique formelle. S'agit-il de deux systèmes ? Si l'on veut. En fait, un système politique impérial suppose une volonté de puissance unique et fatalement totalitaire. L'action de l'U.R.S.S. vise à liquider les nationalismes, l'indépendance des peuples à l'intérieur de son empire, à consolider les nationalismes indigènes, avec suppression radicale de toute opposition dans la zone qu'elle veut conquérir. Le processus reste classique : **aide économique, contraignante à échéance plus ou moins longue ; protection politique ; soumission des peuples à une caste nationale que l'on remplacera par des agents directs de Moscou, puis subordination totale.**

L'autre empire n'obéit pas à une volonté unique. Le profit conditionne encore les actions économiques, et l'impérialisme se manifeste par l'exportation des marchandises et des capitaux, provoquant normalement des contradictions ouvertes et virulentes.

L'exportation des capitaux implique sans doute une augmentation de la plus-value capitaliste et souvent une exploitation renforcée des travailleurs. Mais faut-il encourager ce qui la contrarie, soit l'étatisme, le nationalisme, l'autotarcie économique, le totalitarisme — c'est-à-dire des phénomènes typiquement réactionnaires.

Ce qui importe, c'est d'opposer aux capitaux exportés une action ouvrière menée parallèlement dans le pays d'origine et dans le pays de destination. Il faut en effet une troisième force qui ne s'établisse pas géographiquement dans le no man's land, entre les deux empires, mais qui pénètre dans les fissures des deux blocs, s'exerce dans le monde entier, devienne cosmopolite par son aire d'application et internationaliste par sa pensée créatrice.

Une telle définition ne convient qu'à l'Internationale ouvrière. Non que son succès soit fatal. Mais son insuccès laissera libre jeu à la fatalité des choses.

Roger HAGNAUER.

Pour un regain d'activité dans le Bâtiment

Une situation déplorable règne actuellement dans l'industrie du bâtiment, non pas que les patrons ne fassent pas d'affaires, la situation ne leur a jamais été aussi favorable, les salaires moyens sont très bas, leurs bénéfices très élevés, leurs puissantes voitures en sont la preuve, ainsi que les puissants engins mécaniques qu'ils alignent sur les chantiers, de plus en plus puissants, de plus en plus modernes, ainsi, en même temps que leur potentiel, ils accroissent leur capacité physique de production.

Aussi, la situation actuelle n'est déplorable que pour les travailleurs, leurs conditions de travail s'aggravent, alors que la condition ouvrière s'amoindrit.

Le pouvoir d'achat des ouvriers s'amenuise, rares sont ceux qui peuvent se payer le restaurant à midi. Avant la guerre, c'était chose courante, aujourd'hui, à peu près tous les compagnons mangent à la gamelle, les manœuvres, eux, ont tout juste droit au sandwich, c'est la rançon de la politisation syndicale qui a engendré la division ouvrière à l'infini. Six syndicats existent dans la plupart des métiers, ils ne groupent pas, à eux tous, 25 % des ouvriers du bâtiment.

Aucune organisation rationnelle du chantier n'existe, les technocrates sont les maîtres de la situation, la misère ouvrière est grande. Le Syndicat Autonome, lors d'une assemblée récente, a décidé de s'adresser aux autres organisations syndicales pour que l'on revienne à des méthodes salvatrices d'action. Pour cela, il faut contacter tous ceux qui seraient partisans d'un groupement de vaste union allant de la C.G.T. à la C.M.T.I., sans exclure aucune autre organisation. Un tel groupement est possible pour l'action revendicative dans l'industrie du bâtiment.

Un appel est adressé très cordialement à tous les syndicalistes, sans exception.

Se mettre en rapport avec P. Riguidel, Fédération Autonome du Bâtiment, 19, boulevard de Sébastopol, Paris (1er).

RESPECT DE SOI-MEME !...

Extrait d'une lettre de Laurent Casanova a Maurice Thorez :

« A partir d'un moment, je tiens plus au respect de moi-même par moi et à ma dignité personnelle comme communiste qu'à ma qualité de membre du bureau politique. »

Commentaires de Maurice Thorez :

« Faut-il conclure de cette nouvelle version qu'à partir d'un moment, pour parler comme Casanova, la qualité de membre du bureau politique pourrait être incompatible avec le respect de soi-même, avec la dignité personnelle d'un communiste ? C'est inouï. Je dois dire que je n'ai jamais entendu un tel propos. »

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Le M.S.U.D. et « le secteur tertiaire »

Le Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique (M.S.U.D.) aura tenu, quand paraîtra ce numéro, sa seconde assemblée générale. Nous ne manquerons pas de rendre compte de cette assemblée. Si nous ne parlons pas plus souvent du M.S.U.D., c'est que son activité est malheureusement assez réduite. Ce n'est pas un reproche; c'est une constatation.

Le thème de la discussion de cette assemblée du 11 mars a été le suivant : *L'évolution du monde salarié et, dans cette évolution, celle plus particulière du secteur tertiaire. Comment développer le sens d'une étroite solidarité syndicale entre le secteur ouvrier, le secteur « service » et le secteur « cadres » ?*

On voit l'importance du sujet. C'est celui des transformations économiques et, par conséquent, sociales, à l'intérieur même de ce qu'on appelait jadis « la classe ouvrière ». C'est celui de la définition même de la classe travailleuse d'aujourd'hui. Question fondamentale. La C.G.T. aussi l'a mise à l'étude. Dans une certaine mesure, elle est l'objet du livre des camarades Andrieux et Lignon « L'ouvrier d'aujourd'hui », dont nous avons rendu compte dans ces colonnes. L'article de notre ami G. Lamizet, dans ce numéro, participe à cette étude. Nous y reviendrons plusieurs fois.

Il faut d'abord bien s'entendre sur ce qu'on appelle « le secteur tertiaire ». La division de l'économie en trois secteurs, du point de vue de la production, remonte seulement à cette après-guerre et elle est due à l'économiste Colin Clark. (Remarquez qu'on pourrait aussi envisager cette division du point de vue de la consommation et que cela ne manquerait pas d'intérêt.) Colin Clark distingue les activités primaires : agriculture et pêche ; les activités secondaires : l'industrie ; les activités tertiaires : le commerce, l'administration, les services. Depuis Colin Clark, on a amélioré, fignolé cette classification. Certains comptent dans le secteur primaire les industries d'extraction de matières premières et, même, la sidérurgie; le secteur secondaire est alors celui des industries de transformation; le secteur tertiaire celui où, sans participer directement à la production, on la prépare, on la coordonne, on l'administre, on rend, non des biens, mais des « services ». C'est sous cette forme, je crois, qu'il faut l'entendre ici. Il convient quand même de signaler que l'économiste français Jean Fourastié a proposé une classification en trois secteurs fondée sur les différences dans la rapidité du progrès technique. Cette méthode ne manque pas non plus d'être intéressante et utile.

En tout cas, cette analyse aboutit déjà à découvrir un phénomène caractéristique des économies contemporaines et que, dans leur jargon, les économistes appellent « le gonflement du tertiaire », autrement dit : le nombre de ceux qui travaillent dans le secteur primaire diminue; l'effectif du secteur secondaire diminue aussi, quoique moins rapidement; le secteur tertiaire, au contraire, se gonfle et les services occupent un nombre toujours plus grand de travailleurs divers. Il y a de moins en moins de personnes employées à la production directe des biens. Tout le monde voit l'importance sociale de ce phénomène. Le M.S.U.D. a donc raison de mettre à l'étude et d'affronter résolument les problèmes qu'il soulève.

Il y a évidemment plusieurs façons d'aborder la question, plusieurs façons aussi de l'examiner. Il y a, disons-le sans détour, une manière « aristocratique » en ce domaine. Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'une « aristocratie ouvrière », jamais sans doute avec autant de raison. Par exemple, dans le secteur primaire tel que nous l'avons défini tout à l'heure, combien y a-t-il de travailleurs « français » qui y travaillent encore ? On peut donc avoir en vue premièrement les avantages et les privilèges d'une aristocratie nouvelle, la consolidation de cette aristocratie, en abandonnant toutefois quelques miettes à ceux qui traînent encore dans les secteurs primaire et secondaire. On peut aussi — et, selon nous, on doit — ne pas admettre que ces ouvriers soient maintenus aux alentours de la ligne de pauvreté, infortunés convives du banquet des revenus, nouveau prolétariat séparé, par une frontière de classe réelle, des travailleurs supérieurs, des « cadres ». C'est alors que tout appel à « une étroite solidarité syndicale » ne serait qu'hypocrisie.

Nous dirons bientôt comment le M.S.U.D. voit les choses, quelle est sa « ligne » en ce domaine et, par conséquent, ce qu'il est. Mais, d'après son bulletin de février 1961 qui contient des articles sur la grève de Belgique, la crise Renault et la technocratie, nous pouvons bien augurer de son évolution.

Mouvements divers dans la fonction publique

« L'année sociale » démarre mal. Les travailleurs des différentes fonctions publiques sont las d'attendre. Ils le montrent un peu partout. Au moment même où ces lignes paraîtront, ils seront en mouvement. Je veux dire qu'ils s'arrêteront de travailler. Les uns et les autres, ils veulent tous que leurs traitements et leurs retraites soient revalorisés. Ce n'est donc jamais fini ? Pourquoi cela serait-il un jour, fini ? D'autant qu'en l'occurrence il s'agit de revendications accumulées, acceptées il y a longtemps par les ministères intéressés, mais stoppées par le grand maître de toutes choses, c'est-à-dire le ministre des Finances, dictateur incontrôlé au sein d'une équipe incontrôlable. Ce défenseur de la monnaie n'est peut-être pas aussi pur qu'il veut le paraître. Est-il vrai, comme l'a dénoncé notre ami Louzon dans notre numéro du mois dernier, que les avances de la Banque de France à l'Etat — forme la plus classique et la plus pernicieuse de l'inflation — se soient gonflées d'un seul coup ?

Parmi ces travailleurs au service de tous et payés par les caisses publiques, il y a au premier rang les instituteurs et les professeurs. Leurs grèves tournantes continuent à tourner dans de bonnes eonditions. Ils viennent enfin de toucher un ministre — le sixième depuis l'ère césarienne. Il s'appelle : Paye ! Nous prévenons que cela ne suffira pas. C'est un universitaire : il est censé connaître la question. Le tout est de savoir s'il affrontera l'homme des Finances et s'il parviendra à lui faire admettre qu'un instituteur doit être payé comme un ouvrier professionel P 3. Voyons : la civilisation, dans sa forme actuelle, exige la prolongation de la scolarité, la démocratisation de l'enseignement, donc plus de classes et plus de maîtres. Il n'est pas exagéré de dire que le pro-

grès et l'avenir de cette civilisation en dépendent. Il est donc normal qu'une part accrue du revenu national soit consacrée à ce service public et à ceux qui le font fonctionner. Tout cela est connu, archi-connu. Mais les dispensateurs de l'argent public, prélevé sur ce qu'on appelle « les revenus » et qui, pour la plus grande part, n'est pas autre chose que le salaire, ces tenants de « notre » bourse ont leurs chats à fouetter, disons : leurs intérêts à défendre, ou ceux de leur classe, qu'ils confondent avec l'intérêt général parce que c'est cette classe qui a la « responsabilité » de l'administration des choses et du gouvernement des hommes. Bien ! Nous les considérons donc comme responsables.

L'Afrique au temps des assassins

L'assassinat de Patrice Lumumba est un modèle du genre. Décidément, ces petits potentats noirs sont de remarquables élèves; quand ils se sont affublés des mêmes uniformes que les princes blancs, ils n'ont rien de plus pressé que de les singer dans ce qu'ils ont de plus répugnant. Il faut dire qu'ils ont été à bonne école. Le règne des assassins s'étend sur toute l'Afrique.

Vous avez vu ce Kasavubu, bon apôtre, livrer Lumumba à Tschombé de l'Union minière katangaise. La télévision ne nous a rien caché des conditions dans lesquelles s'est opéré ce « transfert ». En France, les âmes sensibles qui volent à l'entour de César en ont été, elles-mêmes, effarouchées. Et puis on a tué cet homme. Le coup de l'évasion a été appris chez les anciens maîtres. L'hypocrisie a encore besoin d'être perfectionnée. Ici, on nous a annoncé d'avance que « les prisonniers évadés » feront usage de leurs armes ! On a tué cet homme qui était probablement le meilleur de tous les « meneurs » congolais, celui qui semblait avoir les vues les moins étroites, qui était sans doute le moins vendu et le moins vendable, qui paraissait le plus disponible pour un Congo unitaire. C'est d'ailleurs pour cela qu'on l'a tué. Il faudra payer ce crime. Et l'histoire récente des hommes blancs, ex-maîtres de la Terre et professeurs dans l'art de tuer pour gouverner, cette histoire qui est la nôtre nous a appris que ce ne sont pas toujours les assassins qui payent.

Etl 'O.N.U. ? J'ai lu ces jours-ci les bulletins ouvriers indépendants qui montrent une sévérité inflexible pour l'organisation de M. « H. ». Ils la dénoncent comme complice du crime et se montrent plus accusateurs encore que Krouchtchev qu'un tel assassinat indigne (car il n'a encore jamais rien vu de tel). Cette compagnie, je ne le cache pas, m'inquiète et me fait hésiter. Les dificultés de M. « H. » au Congo n'étaient pas mineures. Je ne dis pas cela pour excuser sa carence. Je veux essayer — qu'on me pardonne ! — de me mettre à sa place. Il ne peut se laver les mains du sang de ce juste. Mais faut-il lui coller l'étiquette infâmante ? Une chose me retient : la motion « neutraliste » et afro-asiatique a été votée à l'O.N.U. à l'unanimité, moins deux abstentions : celle de l'U.R.S.S.... et celle de la France.

Une autre chose aussi : au Congo, Kasavubu, Tschombé, Mobutu et autres tristes sires, sont contre M. « H. » et son délégué, l'Indien Dayal.

Conférence syndicale franco-algérienne

Donc, M. Bourguiba a vu M. de Gaulle; il a vu M. Abbas et le successeur de feu Mohammed. Les chassés-croisés ont commencé. Le « processus », comme l'on dit, paraît engagé de façon irréversible. La paix est en vue. C'est cela seulement qui nous fera triompher. Non pas le fait que, depuis longtemps déjà, nous avions indiqué et attendu ce processus. Nous ne demandons rien d'autre que de dire, quand le cours des choses semble aller mieux, que cela va effectivement bien.

C'est ainsi que, dans ces colonnes, nous avons préconisé une conférence syndicale franco-algérienne. Or, voici qu'à Bruxelles et à Genève, des représentants de l'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens) ont rencontré des délégués des trois grandes centrales syndicales françaises et de l'Union Nationale des Etudiants. Bravo !

Nous allons avoir affaire à deux types de censeurs sarcastiques. Ceux qui diront : « à quoi peuvent bien servir ces rendez-vous syndicaux ? Le seul travail utile s'est fait à Rambouillet et il s'achèvera dans le secret capitonné des cabinets des princes. » C'est ne pas comprendre que les princes ne sont ni libres, ni tout-puissants et que la rencontre syndicale franco-algérienne fait partie de ces facteurs décisifs qui poussent les princes dans une voie et non dans une autre. Nous regrettons que ce pas n'ait pas été franchi plus tôt, mais nous applaudissons quand il est franchi. Il faut encore faire d'autres pas, élargir la conférence ouvrière franco-algérienne, en faire une conférence franco-africaine, et même une conférence ouvrière africano-européenne, sans exclusive. Au fait, y a-t-il eu exclusive pour ce rendez-vous syndical genevois ? Pourquoi la Fédération de l'Education Nationale n'y était-elle pas et s'est-elle contentée de l'approuver de loin ? Je ne serais pas étonné si plusieurs participants, sinon tous, se sont trouvés fort bien de cette absence. On n'en doit pas moins reprocher à la F.E.N. d'avoir invoqué des « préalables » pour employer un de ces vocables qui passent aujourd'hui pour faire partie du beau langage et dont, en général, nos dirigeants syndicaux sont très friands. Bref, la F.E.N. n'était ni à Bruxelles, ni à Genève; c'est regrettable pour elle et, plus encore, pour l'avenir immédiat du mouvement ouvrier en France et en Algérie.

J'allais oublier un deuxième type de censeur sarcastique. C'est celui qui nous dit avec hauteur : « De quoi vous mêlez-vous ? Vous n'avez pas de « responsabilité » ; vous n'êtes rien. » Et si nous faisons remarquer que nous payons notre cotisation syndicale, il n'en reviendra pas d'une telle prétention qui veut que cela donne droit à dire notre avis. Nous lui dirons même en confidence que, si nous n'étions pas à jour de nos cotisations, nous revendiquerions encore le droit de donner notre avis. Chacun de nous vaut un ; il ne demande pas à valoir davantage. Et cela nous semble largement suffisant pour que soient établies nos « responsabilités ».

Donc, ceux qui en ont infiniment plus que nous sont entrés dans une voie que nous n'avons pas cessé de leur indiquer. Eh bien ! — une fois n'est pas coutume — nous les saluons comme des grands.

Réflexions sur une réunion

On trouvera, autre part dans ces pages, un compte rendu résumé de notre réunion sur la grève générale en Belgique. Je voudrais seulement livrer à la consommation quelques réflexions sur cette réunion. Premier sujet de satisfaction : sa réussite du point de vue de l'assistance, pour le nombre et pour la composition, tous les âges et toutes les tendances. Deuxième sujet de satisfaction : la découverte (pour nous, ce fut une découverte) d'un « meneur » syndicaliste de grande classe en la persone d'André Genot, secrétaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique. Je crois que nous n'avons pas — ou que nous n'avons plus — son équivalent en France.

Le côté négatif de cette réunion, c'est que la

partie « information » fut trop longue par rapport à la partie « discussion ». Il y en a qui jugeront que nous l'avons fait exprès. Ils se tromperont, tout simplement. J'ai moi-même exposé le plan de la réunion au début. Si ce plan n'a pas été respecté, nous n'y sommes pour rien. Loin de moi l'idée de reprocher à De Boë d'avoir prolongé trop longtemps son exposé. Nous ne savions pas ce que représentait, en Belgique, la loi unique. Eh bien ! maintenant, grâce à lui, nous le savons.

La discussion, quoiqu'écourtée malgré nous, a quand même eu lieu. Avec une certaine animation. Nous nous félicitons que des jeunes camarades y aient pris part. Evidemment, certains d'entre eux ont un peu trop tendance à sortir la vérité de leur poche où il la tenait enveloppée dans la dernière thèse marxiste ou supposée telle. Il faudra qu'un jour prochain nous leur donnions tous le temps de s'expliquer et de nous dévoiler complètement cette Vérité qui, mise à nu et exposée à la bonne lumière du jour, ne sera peut-être pas aussi belle qu'ils le croient. Remarque utile : ils ont applaudi avec chaleur l'intervention justicière d'un orateur moins jeune et cependant impitoyable. Je propose cinq minutes de discussions entre eux et lui... et nous ferons évaluer les dégâts.

Ma conclusion sera que les côtés positifs de cette réunion l'emportent largement sur ses côtés négatifs. Il faudra recommencer sur des sujets aussi actuels, en promettant — et en tenant — de donner plus de temps à la discussion, plus de loisir à certains jeunes camarades de nous développer leurs opinions (qui ne sont pas toujours très jeunes).

Mais nous n'avons rien à faire des donneurs de leçons, des accusateurs publics et des porteurs de vérité préfabriquée.

Coup d'œil sur une Union Départementale

Traditionnellement en France, les syndicats ont une double organisation : une organisation dite verticale, groupement de syndicats du même métier ou de la même industrie, ce sont les fédérations, exemples : fédération de la métallurgie, fédération des travaux publics, fédération de l'enseignement. Une organisation dite horizontale; groupement sur le plan local de syndicats d'industries différentes; ce sont les unions locales et départementales. Le rôle et les fonctions des Unions Départementales apparaissent aussitôt, si peu qu'on y réfléchisse : éducation, logement, situation des travailleurs étrangers, défense des revendications générales qui ne doivent en aucun cas être laissées aux partis, représentation des syndicats sur le plan départemental et régional, création de nouveaux syndicats. Nous en avons certainement oublié, sans compter que le développement du syndicalisme de gestion leur assigne de nouvelles tâches. Cependant, il y a des camarades qui remettent en cause cette double organisation et qui contestent l'utilité même des unions départementales. Le M.S.U.D. (Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique) a bien fait de remettre à l'étude ce que doit être une Union Départementale. Nous jetterons un coup d'œil aujourd'hui sur l'activité d'une union F.O., celle de la Loire.

Elle vient de tenir son congrès le 5 février à La Ricamarie, sous la présidence du secrétaire général de la Confédération, Robert Bothereau. Il y a fait, me dit-on, un discours de clôture sérieux et honnête, ce qui — disons-le en passant — ne m'étonne pas. Le Congrès a constitué quatre commissions : une commission économique, qui a étudié en particulier l'expansion économique de la région, une commission sociale qui, entre autres problèmes, a examiné celui du remboursement à 80 pour cent des dépenses médicales; une commision des revendications qui a étudié la structure des salaires dans la Loire, les retraites complémentaires et les congés payés ; une commission des affaires générales qui s'est surtout occupée de l'Algérie.

Le rapport d'activité et d'orientation que j'ai sous les yeux fait d'abord le tableau de la situation des unions locales et des unions professionnelles. Il rappelle ce qui a été fait en matière d'information et de propagande. Il insiste sur le Centre culturel stéphanois et sur le Groupement Intersyndical d'Etudes et de Culture Ouvrière (G.I.E.C.O.).

Il examine les problèmes industriels et démographiques de la région, ainsi que les affaires rurales, dans un département où une grande partie de la population vit des activités agricoles. Il ne manque pas de souligner la difficulté du travail dans les circonstances politiques actuelles, mais ses perspectives demeurent optimistes. Il défend un programme dont les lignes principales sont : le salaire mensuel garanti, le retour progressif à la semaine de quarante heures, l'abaissement de l'âge de la retraite et la revalorisation de celle-ci, la prolongation de la scolarité, la réduction des dépenses militaires.

C'est un exemple d'union départementale active, qui remplit difficilement sa tâche, mais qui la remplit. Il doit y avoir d'autres exemples à citer. Nous le ferons quand nos camarades nous donneront les informations dont nous avons besoin.

La police avec nous !

Que la police soit au-dessus des lois, qu'elle constitue en fait un Etat dans l'Etat, qu'elle soit une caste qui, en raison même des tâches spéciales qu'on lui demande, échappe aux lois et règlements qu'elle a pour charge d'appliquer, c'est une caractéristique qui n'est pas nouvelle du gouvernement des hommes. Portez cette règle à l'extrême et vous avez l'Etat policier dans toute sa splendeur. L'époque où nous vivons nous en a donné bien des exemples, indépendamment de l'idéologie officielle qui a cours dans le pays considéré.

Dans la France « démocratique », nous ne devons pas manquer de suivre avec attention — au nom justement de la défense de la démocratie — le développement de ce privilège policier. Si nous disions que c'est un phénomène nouveau, les vieux militants ricaneraient qui ont une fois passé derrière la barricade qui sépare la société civile de la société policière. Mais nous voulons seulement rappeler ici quelques faits récents et édifiants.

Premier fait : un jeune homme se voit tout à coup entouré par une équipe qui offre toute l'apparence d'une bande de gangsters, qui est en fait une patrouille de police. Il s'affole, court se saisir d'une carabine, tire à l'aveuglette, tue un des policiers en chandail et casquette. Manifestement, il s'est trompé. Il n'aurait pas tiré s'il avait pensé avoir affaire à la police. Il n'a même pas eu l'intention de tuer personne. Il est condamné à trois ans de prison ferme. Libéré depuis plusieurs mois, ayant repris ses occupations professionnelles, il est de nouveau incarcéré.

Deuxième fait : trois jours avant, un brigadier de police était puni de six mois de prison avec sursis pour avoir abattu un garçon de quatorze ans qu'il avait confondu avec un malfaiteur.

Troisième fait : il y a un an, un autre policier, pris de boisson, tire sur un homme qui ne le menace en rien; il le tue. Coût : deux ans de prison avec sursis.

Quatrième fait un peu moins récent : à Bordeaux, trois policiers sont accusés d'avoir « tabassé » à mort un petit artisan d'origine étrangère. Ils sont acquittés.

Ils étaient défendus par Me Floriot, ce qu'on fait de mieux aujourd'hui comme avocat. Mais c'était également ce maître du barreau qui défendait hier la cause de ce jeune homme si sévèrement condamné par le jury de la Seine. Tout son talent, dans une cause réputée facile, s'est montré sans effet.

Cette énumération a au moins autant d'éloquence que le célèbre avocat. On ne peut s'empêcher de poser cette question : comment donc les jurés sont-ils choisis ? Le fait que peu de gens dans le public ordinaire sont capables d'y répondre est aussi un signe révélateur du degré de démocratie. Le tirage au sort de l'audience se fait sur une liste qui est le résultat de choix administratifs, de sélections successives. Admettons qu'il n'y ait aucun arbitraire, aucun choix dirigé. Disons alors que tout se passe comme si... comme si on obtenait quand il le faut absolument un jury convenable.

⁂

Nous posons ici sans doute des questions que nous ne devrions pas poser. Ainsi, nous avons demandé il n'y a pas longtemps et avec la plus complète innocence : pourquoi le service militaire obligatoire est-il jugé nécessaire en France alors qu'il ne l'est pas dans d'autres grands pays « démocratiques », au moins aussi puissants, militairement parlant ? Nous avions ajouté : quel est le parti politique de ce pays qui prendra l'initiative de faire campagne pour la suppression du service militaire obligatoire ? Nous attendons des réponses. Nous reposerons ces questions avec une déplorable obstination.

Raymond GUILLORE.

Parmi nos LETTRES

LA RELIGION ET LES LUTTES SOCIALES

Nous avons reçu de J. Gallienne la nouvelle lettre que voici, au sujet des rapports entre la religion et les conditions sociales :

J'ai lu avec intérêt dans la dernière R.P. ce que Louzon me répond au sujet de la Réforme. Cependant, je persiste à croire que la question n'est pas si simple et ne suis pas convaincu, en particulier, par la comparaison qui y est faite entre la Réforme et les deux grandes Révolutions sociales, la française et la russe.

Au cours de la Révolution française, en effet, le rôle des différentes classes est facile à saisir. La bourgeoisie savait ce qu'elle voulait. Le prolétariat agissait, donnait son sang, espérant obtenir des conditions de vie meilleures. La bourgeoisie l'utilisait, tenant les leviers de commande dans les Assemblées et dans le Club des Jacobins (dans une certaine mesure aussi dans celui des Cordeliers). Dès qu'elle avait peur d'être débordée, elle savait donner le coup de frein empêchant la Révolution de dépasser les buts qu'elle lui avait assignés. Il est donc juste de dire qu'il s'agit d'une révolution bourgeoise.

Je persiste à croire, d'autre part, que la Révolution russe était bien prolétarienne, non seulement parce qu'elle fut faite par le prolétariat dirigé par un parti prolétarien, mais parce qu'en dépit des erreurs qui ont pu être commises, les résultats des premières années ont bien été ceux d'une révolution prolétarienne victorieuse.

La Réforme au contraire me paraît être liée non à une classe, mais à une époque. Elle me semble avoir été suscitée à la fois par l'indignité du clergé de l'époque et par le progrès des connaissances humaines, causes déterminant des hommes de toutes les classes à rejeter l'autorité de l'église catholique et les plus inacceptables de ses dogmes. Peu à peu sont venus se greffer sur ce mouvement, révolutionnaire mais sans contenu social précis, différents courants sociaux. L'expansionnisme colonial de la bourgeoisie hollandaise et anglaise a pu être favorisé par l'idéologie protestante (en ce qui concerne la France, il faut reconnaître que ce même expansionnisme n'a nullement été gêné par la politique de Louis XIV, réduisant le protestantisme dans son royaume à l'état de faible minorité persécutée). On peut même dire que l'idéologie puritaine explique en partie la formation puis le développement économique des Etats-Unis, en tenant pour négligeable le fait que deux des treize Etats américains primitifs, le Maine et le Maryland, aient été catholiques. Mais il s'agit là d'effets et non de causes. Et ce ne sont pas les seuls effets : En Allemagne, ce n'est pas à la bourgeoisie que la Réforme a profité, mais aux familles princières opposées à l'empereur, aux Hohenzollern en particulier. Dit-on pour cela que le Luthérianisme a été une révolution nobiliaire ? Les conséquences de la Réforme ne sont pas toujours limpides, elles ne se dirigent pas toujours dans le même sens. Le protestantisme est parfois un mouvement de libération, parfois une force d'oppression. Ainsi, le calvinisme aida le peuple hollandais à se débarrasser de la domination espagnole, mais c'est au contraire le catholicisme qui permet au peuple irlandais de résister à la domination anglaise. Aussi les thèses qui prétendent assimiler les grands mouvements religieux au développement économique d'une classe déterminée me paraissent-elles trop systématiques.

Prenons un autre exemple, celui de l'Islamisme. Que furent les premiers disciples de Mohammed ? A part quelques esclaves qui espéraient du prophète leur libération, c'étaient des membres de la riche caste de marchands mecquois des Coreishites. Et quels furent ses adversaires acharnés ? Les autres Coreishites. Où est la lutte de classes ? Plus tard, lorsque Mohammed aura triomphé en Arabie, l'Islamisme deviendra une idéologie au service de tout un peuple et non d'une classe. Ainsi, je ne crois pas que les grands mouvements religieux puissent être considérés comme un simple reflet des luttes sociales. Ils y sont mêlés, mais ne sauraient se confondre avec elles.

Je ne crois pas, moi non plus, que les religions soient un simple reflet des luttes sociales, mais je pense que celles d'entre elles qui « réussissent », réussissent pour des raisons sociales.

En fait, il naît de nouvelles religions tous les jours. La plupart du temps, ces religions n'ont guère d'autres disciples que leurs propres fondateurs ; quelquefois, elles rayonnent un peu plus, comme celle du « Christ de Montfavet » et parfois aussi elles s'étendent davantage, comme la théosophie. Mais, dans tous ces cas, elles ne gagnent point les « masses ». Pour toutes ces religions, je ne vois pas qu'il y ait lieu de leur chercher une signification sociale

Par contre, à certains moments, il arrive qu'une nouvelle religion, ni meilleure ni pire que les autres, rencontre un succès total : ce sont alors des peuples entiers, voire même des civilisations entières qui s'y rallient, et très vite.

Pour ces religions-là, je pense que leur succès ne s'explique que parce que les besoins auxquels elles répondent ou l'usage qu'on en fait correspondent à une nécessité sociale, en permettant d'accélérer les développements qu'impose la situation historique du moment.

Comme l'on sait, les espèces animales et végétales subissent fréquement des « mutations ». Ces mutations ne sont pas dues au besoin de l'espèce de mieux s'adapter à son milieu, mais seules celles d'entre elles qui réussissent, qui donnent une nouvelle espèce durable, sont celles qui fournissent des êtres mieux adaptés au milieu.

Il en est de même pour les « mutations religieuses ». Réussissent seulement celles qui permettent une meilleure adaptation de la société au devenir social, bien que ce ne soit pas au devenir social qu'elles soient toujours dues.

R. L.

Notes d'Economie et de Politique

SUSPENSE !

J'avoue que je suis bien embarrassé pour écrire ces Notes ce mois-ci. La raison en est que, presque partout, le monde est en état de « suspense » comme on dit au cinéma. Dans tous les lieux où se pose, en effet, la question de la guerre ou de la paix, l'on sent que la réponse approche, mais l'on n'ose rien faire dans un sens ou dans l'autre, de peur de précipiter un dénouement qui peut être fatal.

C'est le cas, en premier lieu, pour l'Algérie. Six années de guerre ont renforcé considérablement à tous les points de vue la position du peuple algérien. Non seulement il a pu montrer au monde qu'il était capable de tenir en échec indéfiniment cinq cent mille soldats français, mais, ce qui est encore beaucoup plus important, il se l'est montré *à lui-même*. Par là, il est devenu une nation.

Au lieu d'une foule d'êtres n'ayant en commun que leur commune condition d'esclaves, il est devenu un corps organisé et conscient.

On en a eu, notamment, une révélation extraordinaire par l'extrait du livre de notre excellent camarade Jacques Charby sur les prisonniers algériens de Fresnes, qui a été publié récemment dans l'*Express*.

Car, ce n'est que par la lutte que l'on prend conscience de soi-même. C'est ce qu'affirmaient les révolutionnaires de jadis lorsqu'ils déclaraient que ce n'était que par la lutte de classe que le prolétariat cessait d'être seulement une classe pour les autres et devenait « une classe pour elle-même ». Par le massacre, la prison, la torture, les internements, l'Etat français a fait des Algériens un peuple « pour lui-même ».

Et c'est parce qu'ils commencent à se rendre compte de cette transformation et du péril qu'elle constitue pour eux que les Français, au moins ceux de la métropole, sont aujourd'hui prêts à consentir aux Algériens ce qui, il y a à peine un couple d'années, leur semblait la pire des abdications : l'indépendance.

Les Français sont donc presque à la veille de donner l'indépendance à l'Algérie, mais au moment d'avoir à consentir définitivement à l'abandon de ce qui leur fut si cher, au moment d'accepter une telle rupture avec leur passé, passé d'idées plus encore que passé politique, ils hésitent une dernière fois, n'osant pas faire le pas dont ils savent qu'il sera définitif.

D'où le suspense dans le déroulement de la tragédie algérienne, qui dure encore au moment où j'écris et durera je ne sais encore combien de temps : le suspense entre l'entrevue avec Bourguiba et l'entrevue avec... Ferhat Abbas.

***

De même, suspense au Congo.

De celui-ci, il faut sans doute en créditer la dernière résolution prise par le Conseil de Sécurité de l'O.N.U.

En permettant à ses forces de se battre, si besoin en était, contre les armées rivales congolaises, le Conseil de Sécurité ouvrait la porte à une possible mise en tutelle du Congo par l'O.N.U. Cette dernière, en tous cas, devenait l'arbitre suprême entre les chefs indigènes qui se disputent le pouvoir.

Ces derniers paraissent avoir senti le danger, d'où, pour l'éviter, leur projet de se réunir *tous*, afin de s'entendre et supprimer par là tout prétexte à une intervention armée de l'O.N.U., lui enlever toute possibilité d'arbitrage, et même l'obliger à quitter complètement le Congo.

Gizenga, Kasavubu, Tschombé et autres, tomberont-ils d'accord ou non pour se partager le Congo ? Tel est le « suspense ». Ils tentent là, comme l'a dit fort justement Tschombé, leur « dernière chance ».

Les événements de ces derniers six mois ont mis en lumière les grandes lignes selon lesquelles ce partage pourrait se faire.

En premier lieu, le sud minier, le pays du cuivre, fief de l'Union minière du Katanga, débouchant sur l'Atlantique sud par l'Angola portugais, et qui est condamné sans doute à rester sous l'influence dominante de la Belgique, du fait de l'importance déterminante des mines dans l'économie de la région. En second lieu, le nord-ouest du pays, avec ses palmiers à huile d'une part, et, d'autre part, ses quelques grandes cités fortement occidentalisées comme Léopoldville et Matadi, villes manufacturières, commerçantes et portuaires, et son débouché naturel sur l'Atlantique par le fleuve Congo ; l'influence belge y demeurera sans doute encore grande, quoique beaucoup moins exclusive qu'au Katanga. Enfin, en troisième lieu, les provinces orientales, où l'on trouve de l'étain, voire même du charbon dans le sud et du café dans le nord. Le débouché de ces provinces, cette fois, n'est plus tant sur l'Atlantique que sur l'Océan Indien, à travers, par-delà les Grands Lacs, le Kenya et le Tanganyka, pays aujourd'hui britanniques mais demain indépendants. Ces provinces auront sans doute la chance, elles, de parvenir à une indépendance de fait à peu près totale.

Les trois « hommes forts » du Congo, Tschombé, le valet à tout faire de Bruxelles, Kasavubu, qui a toujours su tenir ses distances à l'égard des Belges sans toutefois leur être violemment hostile, et Lumumba, le nationaliste intégral, ce tué qui demeure vivant, fournissent de bonnes représentations de ce qui attend sans doute, demain, chacune des trois grandes régions du vieil Etat de Léopold.

***

Dans le lointain Laos, même suspense.

Maintenant que Kennedy a décidé de faire du Laos un Etat-tampon, plutôt que le satellite yankee qu'il était devenu sous Eisenhower, l'homme fort du gouvernement de Vientiane, le général Phoumi, a invité, sous la pression de l'Amérique à laquelle il ne peut rien refuser puisqu'elle est son seul fournisseur d'armes, d'argent et de « conseillers militaires », celui qu'il a renversé, le prince Souvana, réfugié au Cambodge, à former avec lui un gouvernement de « coalition » pour mettre fin à la guerre. Guerre civile en apparence, mais guerre qui, dans cet Etat limite des sphères d'influence de Moscou et de Washington, est, en réalité, une guerre entre les deux Grands.

A l'invitation de Phoumi, Souvana ne se hâte nullement de répondre. Autrement dit, Moscou, Pékin et Hanoï ne se hâtent point de répondre ; eux aussi pratiquent le suspense.

Il est enfin un quatrième lieu où il va falloir opter entre la paix et la guerre, mais où le suspense dure depuis bien plus de temps que dans les trois cas que nous venons de citer ; ce lieu, c'est Berlin.

Voici quelque deux ans que Kroutchev a fait connaître ses exigences pour ce qui concerne le sort de cette ville, et si, depuis lors, il ne les a jamais laissé oublier, faisant un discours par ci par là à leur sujet, ou envoyant une lettre à Adenauer, comme il vient encore de le faire tout récemment, il n'a néanmoins encore entamé aucune action décisive.

Ce suspense durera-t-il encore longtemps ? Durera-t-il indéfiniment ? Personnellement, cela m'étonnerait pour des raisons que j'ai exposées ici même à plusieurs reprises. En tout cas, il semble bien qu'à Washington on penche également pour la négative car c'est bien certainement le problème de la défense de Berlin qu'avait en vue le nouveau chef du Département d'Etat lorsqu'il a envoyé à son collègue de la Défense la note qu'a divulguée récemment le *Washington Star*.

Cette note traite de la question la plus importante qui soit pour nous, gens d'Europe : au cas où la Russie se livrerait à une guerre « conventionnelle » en Europe, c'est-à-dire, en clair, au cas où elle attaquerait Berlin et l'Allemagne occidentale *sans faire usage d'armes nucléaires*, que devra faire l'Amérique, et, plus généralement, l'O.T.A.N. ?

Essayer de se défendre uniquement avec les armes dites « classiques », c'est-à-dire sans faire usage de bombes atomiques ? Mais alors, étant donné l'énorme supériorité de l'armée russe en hommes et en matériel, l'Europe sera engloutie avant presque d'avoir pu se défendre.

Ou bien se défendre réellement ? Et pour cela se défendre avec tous les moyens dont on dispose, c'est-à-dire, avec des armes atomiques. Utiliser donc *les premiers* la bombe A et la bombe H. Mais, dans ce cas, c'est la riposte certaine de la Russie *avec les mêmes armes*. C'est donc la guerre nucléaire déclenchée.

Terrible alternative ! Devant elle, il semble que le Département d'Etat penche pour le premier terme : laisser l'Europe et les divisions américaines qui y sont cantonnées se débattre comme elles pourront, avec, tout juste, leurs mitrailleuses, leurs canons et leur trinitrotoluol, c'est-à-dire, en fait, ne pas se défendre. Mais ni les consultations qui peuvent avoir lieu sur ce sujet entre Messieurs Dean Rusk et Mac Namara, ni même les décisions que pourrait prendre aujourd'hui le président Kennedy à cet égard, ne sauraient préjuger en rien de ce qui sera fait le moment venu, sous la pression de la peur ou de la défaite. Le suspense, ici, on peut en être sûr, durera jusqu'au dernier instant.

PAS DE SUSPENSE... POUR L'INFLATION

Nous avions laissé, le mois dernier, le montant maximum des billets de banque « avancés » à l'Etat par la Banque de France à 2.847 millions de nouveaux francs (bilan du 19 janvier), soit, avions-nous dit, une augmentation de 232 % en 3 semaines ; eh bien ! la montée a continué : un mois après, au 16 février, le montant des billets avancés à l'Etat atteignait 2.920 millions, soit un accroissement de 241 % par rapport aux 856 millions de fin décembre. Si ça continue, le mois prochain le nombre de billets avancés à l'Etat aura presque quadruplé... en 3 mois !

Bien entendu, tout le monde néanmoins continue à se taire : Parlement, Presse, etc...

Mais le jour, qui viendra tôt ou tard, où cette émission de billets sans provision, sans contrepartie de marchandises, cette « inflation » au vrai sens du terme, aura entraîné la hausse des prix, alors vous verrez tous nos muets d'aujourd'hui s'époumonner à crier à qui mieux mieux : c'est la faute aux ouvriers !

Sur les émissions de faux billets, seule cause, en régime de cours forcé, de toute hausse permanente des prix, ils ont bouche cousue, ce qui leur permettra d'ouvrir en toute quiétude leur grande gueule pour affirmer que les hausses de salaires destinées à compenser la hausse des prix, loin d'être la conséquence de cette hausse en sont la cause.

R. LOUZON.

TOUJOURS SUR L'ESPAGNE ET L'ÉDUCATION OUVRIÈRE

Dans le numéro des *Cahiers Fernand Pelloutier* daté de février-mars 1961, est insérée une réponse à la note de protestation parue dans la R.P. de novembre 1960. C'est le signataire de l'étude du « Problème régionaliste en Espagne » qui répond. Cet « Ami de l'Espagne » estime « l'attaque de L.M. trop violente pour être sérieusement fondée », et que « L.M. brouille les données du problème ».

Malheureusement, pour me donner une leçon de calme et de clarté, l'« Ami de l'Espagne » s'y prend décidément mal. Mon indignation provenait du fait que dans l'organe éducatif d'une centrale ouvrière antistalinienne, des contre-vérités historiques répandues par les communistes avaient été publiées sur l'Espagne.

Rappelons le passage inscriminé dans l'article paru dans les *Cahiers Fernand Pelloutier* :

« *Ce dernier (le gouvernement catalan) s'était efforcé... de mener une politique sociale active pour renforcer le moral antifasciste du peuple catalan et le maintenir uni : l'industrie fut en grande partie collectivisée dès octobre 1936.*

« *Les anarcho-syndicalistes, cependant, tentaient pour leur compte des expériences collectivistes isolées, y compris dans les campagnes. Ce progrès de l'anarchisme se répercuta dans l'organisation militaire, où les milices ouvrières avaient du mal à se plier à la discipline de l'armée républicaine ; les communistes, s'efforçant d'organiser celles-ci, entrèrent en lutte contre les anarchistes, qui se soulevèrent en mai 1937 dans les rues de Barcelone, avec l'appui d'un parti socialo-communiste, le P.O.U.M.* ».

En réponse à ces affirmations, je demandais aux animateurs du Centre d'Education ouvrière s'il fallait leur rappeler :

« 1° que le gouvernement catalan n'existait pas le 18 juillet 1936, quand les organisations syndicales *seules*, et essentiellement la C.N.T. anarcho-syndicaliste, se battirent contre les militaires insurgés, créèrent les milices ouvrières, édifièrent une structure économique nouvelle, s'emparèrent des usines et des services publics et les firent fonctionner ?

« 2° que la collectivisation fut totale dès le début, n'y échappant que les petites entreprises ?

« 3° que les anarchistes furent les premiers à lancer des colonnes ouvrières pour aller à la rencontre des forces franquistes ? Et que l'armée républicaine ne s'articula qu'ensuite ?

« 4° que tout le jeu communiste, s'appuyant sur le chantage aux armes des Russes, fut socialement réactionnaire ? Que ce même jeu poursuivait l'élimination de la gestion ouvrière dans l'économie et dans la guerre ?

« 5° que ce furent les provocations staliniennes, des conseillers russes, du P.S.U.C., et finalement la tentative par ce dernier de s'emparer

du central téléphonique de Barcelone qui firent se soulever la classe ouvrière catalane ? »

Or, au rappel de *faits* qui contredisent sa thèse, « Un ami de l'Espagne » répond mal, ou à côté. Que dit-il ?

« *Le gouvernement catalan existait bel et bien le 18 juillet 1936, puisque le statut autonome catalan se trouvait en vigueur depuis 1931. Certes, la première contre-attaque populaire contre les casernes franquistes, à Barcelone, fut encadrée par les syndicats anarchistes, mais aussi socialistes (les anarchistes étant plus actifs à Barcelone : ancienne tradition catalane, et les socialistes à Madrid). Mais assez tôt, les autorités légales républicaines organisèrent la résistance armée contre les fascistes et orientèrent la collectivisation dans un sens militaire, pour concentrer les forces nécessaires à la victoire, plutôt que pour approuver les théories anarchistes sur l'organisation des communautés populaires de base. La contribution des anarchistes catalans au combat antifranquiste, sur le front d'Aragon, fut valeureuse mais désordonnée, et le généralissime Miaja eut maintes difficultés avec eux.* »

Réponse équivoque : ce n'est pas parce que légalement, sur le papier, existait une « Généralité » de Catalogne depuis 1931, qu'au lendemain du 18 juillet ce « gouvernement » fonctionnait réellement. Le propre d'une situation révolutionnaire est précisément de faire apparaître au grand jour les éléments déterminants et d'effacer les éléments fictifs. Or, le 19 juillet 1936, c'étaient les organisations ouvrières qui contrôlaient la vie sociale à Barcelone et en Catalogne, et non le « gouvernement » catalan. C'est Luis Companys lui-même qui le reconnut publiquement ce jour même en s'adressant aux représentants de la C.N.T.

Le « assez tôt » des autorités légales républicaines se place *après* la résistance ouvrière.

L'orientation de la collectivisation « dans un sens militaire », tentée par les « autorités légales » est un des slogans qu'utilisèrent les staliniens pour limiter les collectivisations, réduire le rôle des syndicats, c'est-à-dire pour mener une œuvre contre-révolutionnaire.

« Les théories anarchistes » étaient des réalités, puisque l'économie fonctionnait sur la base des collectivisations et des syndicalisations.

« Valeureuse mais désordonnée », l'intervention des organisations libertaires brisa le coup de force militaire en Catalogne et au Levant, entre autres, et les colonnes C.N.T. foncèrent vers l'Aragon, jusqu'aux portes de Saragosse. Sur le front d'Aragon, ce fut le manque d'armes — soigneusement entretenu par les gouvernements « légaux » postérieurs, et cela sous la pression russe — qui arrêta l'offensive CNTiste.

Voilà pour les réponses d'« Un ami de l'Espagne ». Mais il reste qu'il évite de répondre à tous les autres rappels de faits, notamment en ce qui concerne les collectivisations. Il admet cependant que :

« *Le jeu communiste était évident : profiter des besoins de l'armée républicaine pour prendre le pouvoir. Les staliniens crurent l'heure arrivée à Barcelone en 1937 et voulurent briser les anarchistes qui formaient un noyau militaire réfractaire à leur influence. Mais, dans ces heures troubles — les troupes républicaines reculaient dans le Nord* (1) *- la situation politique catalane était moins simple que ne la décrit L.M. Barcelone, à proximité de la frontière française, était un foyer d'intrigues régionales, nationales et internationales : et si, aux côtés des anarchistes révoltés se trouvaient des marxistes d'obédiences diverses, les forces républicaines chargées de la répression servaient un gouvernement catalan et un gouvernement espagnol où figuraient, avec des communistes, des socialistes, des libéraux et des démocrates-chrétiens* ».

(1) Précisons qu'en mai 1937, il n'y avait encore eu aucun recul sur le front tenu par les anarchistes catalans, le front d'Aragon. Je peux l'affirmer, y combattant moi-même à cette époque. Et même, peu après mai, on devait y faire une offensive victorieuse se terminant par la prise de la ville de Belchite, devant laquelle les troupes napoléoniennes avaient jadis échoué. — R. L.

Il y a là encore un curieux mélange : la reconnaissance du caractère évident du jeu stalinien, suivie aussitôt d'une mauvaise justification. Le recul des forces républicaines dans le Nord n'était sûrement pas dû aux anarchistes. Les intrigues nouées à Barcelone n'étaient pas le fait de la C.N.T., de la F.A.I. ou du P.O.U.M. On ne voit pas très bien alors en quoi ces « heures troubles » permettent d'excuser ou d'expliquer le coup de force stalinien. Et le fait que dans le « gouvernement légal « figuraient » (le mot, cette fois, est juste) des socialistes, des libéraux et des démocrates-chrétiens, ne prouve qu'une chose : c'est que ce conglomérat subissait l'influence stalinienne et répondait au chantage russe.

« Un ami de l'Espagne » se défend d'être un « sous-marin ». J'avais envisagé une autre possibilité : celle de l'ignorance. Dans les deux cas, le Centre d'Education Ouvrière devrait réagir, car un paragraphe de la réponse nous met à nouveau la puce à l'oreille :

« *Pour moi, tous les combattants républicains de la guerre civile espagnole entre 1936 et 1939, tous les maquisards espagnols depuis, et tous les Espagnols qui, dans les prisons de Franco, souffrent persécution pour la justice et pour la liberté, tous ces Espagnols ont lutté et luttent authentiquement pour une révolution politique et sociale. Quand il s'agit de jouer sa peau contre le fascisme, on ne fait pas de discrimination de tendance.* »

Voilà un amalgame qui ne me revient pas. La « lutte » des policiers du Guépéou ; les assassinats des militants ouvriers par les services spéciaux communistes ; la liquidation des collectivités agricoles, tout cela qui caractérise l'action des staliniens en Espagne, ne peut pas être repris au compte de la lutte antifasciste.

Nous faisons la discrimination entre ceux qui luttèrent et qui luttent pour la liberté et la démocratie des producteurs, et ceux qui, en Espagne comme ailleurs, ont calomnié, emprisonné, liquidé ces combattants avant de vendre la révolution espagnole sur le grand marché des tractations internationales.

L. M.

Sous un nouveau visage la lutte de classe continue

Pour faire adopter une législation et des accords encore bien imparfaits, protégeant les travailleurs contre l'exploitation du capital, il n'aura pas moins fallu d'un siècle. Les travailleurs, dans leur plus grand nombre, se souviennent de ce qu'il en a coûté à leurs pères et ascendants plus lointains, d'années de prison et même de vies d'ouvriers, pour arracher jour par jour aux gouvernants des républiques bourgeoises, une existence matérielle meilleure et surtout le respect de leur dignité d'homme.

Les temps ont maintenant changé, la notion « sociale » est entrée dans les mœurs, au point que les plus réactionnaires n'osent pas se présenter, sans s'affubler de l'étiquette « populaire » ou « sociale ». Et, si en réponse aux revendications des travailleurs, l'Etat capitaliste utilise de moins en moins la force brutale, la lutte des classes n'en continue pas moins, sous d'autres formes.

Que dans de hautes sphères, on veuille faire passer cette dernière comme périmée, n'en démontre que plus la crainte qu'elle inspire et surtout une méconnaissance totale des rapports sociaux et économiques entre travailleurs et employeurs. S'il est besoin d'en convaincre, qu'ils aillent travailler dans une usine et assistent aux séances d'une commission paritaire.

Bien sûr, on ne fait plus charger les régiments de ligne contre les grévistes (encore que les C.R.S. ne s'occupent pas toujours et seulement de la circulation) mais à la répression systématique ont succédé la flatterie et la tentative de corruption. Mais surtout, un paternalisme étatique s'installe au travers d'institutions et de lois à caractère social, pour en camoufler le sens profond sous des attendus secondaires et en restreindre la portée.

Notre Etat capitaliste se veut social, pour lui cette notion est celle héréditaire d'une charité évoluée qui veut bien se pencher et secourir la misère du peuple à condition qu'il ne propose pas lui-même le remède à ses maux.

« Bon peuple, nous t'offrons l'association capital-travail et l'intéressement à l'entreprise, mais attention, ne nous parle pas de socialisme ».

Et tout doucement, on distille dans l'opinion, le germe de l'Etat providence : le « protecteur » de la famille avec les allocations familiales, le « défenseur » de la santé publique avec la Sécurité Sociale, le « fils reconnaissant » avec les pensions vieillesse, etc...

On oublie tout simplement que les bienheureux « assujettis » se sont battus contre le même Etat pour lui arracher ces garanties, qu'en plus ils financent avec leurs cotisations.

Cette adroite confusion diffusée par les services d'information des amis en place, peut détourner des travailleurs mal informés de l'action revendicative, mais surtout, elle fait admettre à l'opinion, l'intrusion de l'administration dans la gestion des organismes sociaux pourtant d'ordre privé de par leur financement.

On sait où la tutelle de l'Etat a conduit par exemple la Sécurité Sociale et les allocations familiales : la bureaucratie s'est développée et les prestations se sont dévalorisées, proportionnellement à la diminution autoritaire des attributions des conseils d'administration élus par les usagers.

Ces dix dernières années, la tutelle administrative étatique a déformé à un tel point le sens et la valeur des prestations, que le syndicalisme s'est trouvé obligé de créer des organismes complémentaires, pour maintenir à un niveau décent les avantages sociaux.

A peine sont-ils en place, que déjà l'Etat lorgne de leur côté. Rappelons-nous le récent projet de réglementation des régimes de retraites complémentaires, qui aurait entraîné une diminution de 30 % des pensions payées aux retraités. Constatons aussi, l'empêchement dans lequel sont les ASSEDIC (associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) d'utiliser librement leurs fonds, produit des cotisations payées par les travailleurs, donc de caractère privé, l'Etat ne déboursant pas un centime léger pour elles.

On justifie cette intrusion par l'intérêt public que présentent ces organismes et pour soi-disant, garantir leur stabilité et leur avenir, mais on se garde bien, par ailleurs, d'une telle sollicitude envers les sociétés financières ou les grands trusts, qui manipulent aussi des crédits considérables, sans que l'Etat s'inquiète, si leurs spéculations nuisent au même intérêt public.

A-t-on déjà assisté à la faillite d'organismes sociaux ? Non ! Mais à celle de sociétés à structures capitalistes, combien de fois, et l'exemple actuel du Comptoir National du Logement en apporte une démonstration supplémentaire.

Ce comportement de nos gouvernements dits libéraux : liberté aux uns, les amis ; contrôle pour les autres, organismes gérés par les travailleurs — démontre encore, s'il le fallait, la réalité et la vivacité des luttes de classes.

L'intervention de l'Etat ne contribue pas seulement à déformer les institutions sociales. En limitant le montant des prestations, pour obliger à la constitution de fonds de réserves disproportionnés aux risques possibles, l'Etat favorise l'accumulation de réserves financières, dans des conditions définies par la loi, qui font de toutes les institutions sociales, le banquier, quand ce n'est pas la tirelire, des gouvernements en place.

Les gouvernements disposent ainsi, par la Sécurité sociale, les Caisses de retraites, par les retraites et traitements versés obligatoirement par C.C.P., etc..., d'une masse considérable et permanente d'argent frais, qui ne présente pas les risques de la planche à billets, et leur permet de poursuivre leur politique en toute quiétude, ou d'agir sur les mécanismes financiers de l'économie.

C'est ainsi que le brave travailleur qui cotise à la Sécurité sociale, et à d'autres organismes, en plus de ses impôts, prête à court terme, à son insu, des crédits à l'Etat pour financer la guerre d'Algérie et la force de frappe qu'il réprouve, ou pour permettre des manipulations boursières, dans un secteur déterminé, qui feront pression si cela se trouve sur son propre employeur pour bloquer l'augmentation de son salaire.

Non, les syndicalistes ne croient pas à l'Etat providence, car ils sont pour une gestion démocratique de tous les rouages de la société, mais ils ne doivent pas seulement affirmer ce principe.

Après avoir gagné le droit à la dignité du travailleur en tant qu'homme, ils ont à conquérir celle de la classe ouvrière, en tant que société.

C'est la grande peur du monde capitaliste, car une classe ouvrière unifiée, non sur le plan des idéologies, mais sur celui d'un regroupement des institutions sociales (mutualité, coopératives, logement, sécurité sociale, etc...), représenterait une puissance économique si importante, face à la classe capitaliste, que le rapport de force pourrait en être transformé d'une manière radicale.

C'est bien à quoi s'oppose l'Etat, en s'efforçant de déformer les organismes à gestion ouvrière, en les transformant en administration bureaucratique et en limitant la possibilité de gestion des administrateurs élus par les travailleurs.

Le syndicalisme doit donc veiller à former sérieusement ses gestionnaires, mais aussi éviter que la masse des travailleurs confonde le vrai visage de la gestion par les usagers, avec le masque bureaucratique imposé par l'Etat capitaliste.

Non, la lutte de classe n'est pas morte et, si elle prend souvent d'autres aspects, le syndicalisme se doit d'y adapter ses militants, car elle n'en demeurera pas moins âpre et difficile. C'est aux syndiqués qu'il appartient d'en prendre dès maintenant conscience, s'ils veulent dans tous les domaines se montrer dignes de leurs devanciers.

M. PIOLET,
U.D.F.O. de la Loire.

Les revendications des Postiers Autonomes

La Fédération nationale des Syndicats autonomes des P.T.T. :

— Estime que l'augmentation de 2 %, décidée par le Conseil des Ministres, laisse entier le problème des rémunérations des fonctionnaires;

— S'élève à nouveau contre toute augmentation hiérarchisée qui n'apporte que des aumônes aux fonctionnaires les plus défavorisés;

— Considère qu'aucune rémunération ne devrait être inférieure à 500 NF par mois;

— Réclame qu'aux deux étapes prévues de 2 et 3 %, soient substituées deux augmentations uniformes mensuelles de 50 NF chacune;

— Demande aux petites et moyennes catégories d'imposer à l'ensemble des organisations syndicales l'unité et l'action nécessaires pour obtenir ces augmentations uniformes.

Où va le S.N.E.S. (Syndicat National de l'Enseignement Secondaire) ?

Il y a un an la majorité du S.N.E.S. (Syndicat National de l'Enseignement Secondaire) se scindait.

Cette séparation consacrait en outre l'éclatement d'une équipe qui pendant plusieurs années avait assumé la direction de la section académique parisienne du S.N.E.S. (S. 3 de Paris), dont l'influence sur le plan national avait souvent été décisive, qui avait pris, enfin, une part importante dans nombre d'actions débordant le cadre enseignant, notamment la création du journal « La Commune ».

Les militants Trotskystes et l'« Ecole Emancipée » restèrent alors dans la majorité autonome et y consolidèrent leurs positions. Avec trois camarades, membres de la C.A. Nationale, j'appelai à la création d'une nouvelle tendance.

Surpris par la violence des polémiques, des camarades de la « R.P. » s'interrogèrent et m'interrogèrent sur les raisons de cet éclatement.

La préparation du prochain congrès national du S.N.E.S. permet d'y voir plus clair. Nous estimions nécessaire, du temps où j'appartenais à ce qu'on appela, au S.N.E.S., « l'équipe parisienne », d'honorer nos responsabilités en faisant connaître notre opinion sur les problèmes importants du mouvement : par des motions, à défaut par des articles en tribune libre, nous exposions sans ambiguïté aux syndiqués les positions que nous comptions défendre devant le Congrès.

Il est intéressant d'examiner sur quels points la direction actuelle du S.N.E.S. affirme une position, sur quels points elle garde le silence. Il est non moins significatif de voir, de l'ancienne « équipe parisienne », qui intervient, et dans quel sens.

Car l'Enseignement secondaire arrive à un moment probablement décisif pour son avenir.

DEMOCRATISATION OU SCLEROSE

L'enseignement secondaire a été, traditionnellement, un enseignement étroit, dont les maîtres et les élèves étaient fortement sélectionnés ; il a assumé, ainsi, pendant des années, la charge de préparer le nombre limité de cadres dont le pays avait besoin.

Les exigences de l'industrie moderne, la prolongation de la scolarité, l'accroissement du taux de natalité, bouleversent les données habituelles du problème et nous mettent en face d'un choix décisif, inévitable, mais difficile : ou bien l'enseignement secondaire se transformera, pour accueillir tous les enfants qui ont les aptitudes intellectuelles requises et former le nombre important de cadres que le développement du pays exige, et exigera. Ou bien, il maintiendra coûte que coûte ses traditions et se réservera à une « élite » socialement sélectionnée.

Les éléments du problème sont simples : l'enseignement secondaire traditionnel avait pour caractéristiques :

1) une clientèle scolaire très soutenue par son milieu familial, bénéficiant de bonnes conditions de travail ;

2) un corps de professeurs hautement spécialisés ;

3) un objectif qui était de préparer des élèves très sélectionnés à l'enseignement supérieur. Le milieu social de ces élèves leur permettait des études longues à spécialisation lointaine.

Aujourd'hui le système est grippé :

— le développement scientifique et technique exige de tripler au moins le pourcentage de cadres ; le développement du « secteur tertiaire » exige une formation intellectuelle plus poussée de l'ensemble des travailleurs.

Il a donc fallu allonger la scolarité obligatoire, envisager la formation de cadres nécessaires dans d'autres milieux que la bourgeoisie (tout en essayant, d'ailleurs, de lui conserver le monopole des postes de direction).

Cette situation, ces exigences, l'enseignement secondaire doit en débattre, à l'heure où nous connaissons déjà les pires difficultés car :

— la population scolaire de nos établissements est déjà beaucoup plus nombreuse, beaucoup moins aidée par sa famille, d'un niveau sensiblement plus faible que par le passé en raison de la détérioration de la scolarité primaire ;

— plus d'un enseignant sur quatre n'a pas la qualification théoriquement exigée.

C'est dire combien est tentante la solution de « l'arche de Noë » : défendre à tout prix les caractéristiques anciennes de l'enseignement secondaire, en établissant une sélection rigoureuse à l'entrée en 6e, en n'acceptant comme professeurs que ceux qui ont vraiment les titres requis... quittes à laisser à d'autres le soin d'enseigner 80 à 90 % de la population scolaire.

Toute perspective de démocratisation réelle de l'enseignement secondaire exige, au contraire, aujourd'hui :

— que l'on étudie, avec le premier degré et le technique, les moyens de recevoir tous les enfants, de leur donner pendant la ou les deux premières années de leur scolarité secondaire la possibilité de montrer leurs aptitudes sur la base d'un programme commun, ou aussi peu différencié que possible ; que l'on reporte l'orientation scolaire à 12 ou 13 ans, c'est-à-dire à un âge où le développement intellectuel personnel a pu s'affirmer, où il est moins le reflet du milieu familial ;

— que l'on examine sérieusement le problème de la qualification des maîtres ; que l'on utilise au mieux des intérêts des enfants les maîtres actuellement en exercice ; que l'on forme rapidement des enseignants en nombre suffisant et d'une qualification acceptable ;

—que l'enseignement secondaire traditionnel revoie ses programmes, pour développer un enseignement moderne de qualité.

Il y a là une choix à faire, inévitable, dont les conséquences sociales sont considérables.

Pleinement conscient des difficultés qu'impliquera toute démocratisation de l'enseignement secondaire, car elle ne peut s'accomplir sans une baisse momentanée du niveau, sans une révision de nos traditions, je me suis cependant prononcé pour cette orientation. Mais la direction du S.N.E.S. reste muette sur ce problème : tout au plus le responsable pédagogique national se contente-t-il d'esquisser une timide défense de la « Réforme Berthoin » et de son trimestre d'orientation.

Quant aux militants « révolutionnaires » du second degré, ils sont, apparemment, sans opinion sur cette question.

***

PROBLEMES CORPORATIFS

Sur le plan corporatif, même mutisme.

Là aussi pourtant, les problèmes sont importants. La montée du coût de la vie, les difficultés que rencontrent nos camarades, leur sentiment d'être déclassés par rapport aux autres professions libérales, leur ont donné une combativité désordonnée mais réelle.

Le problème des traitements sera donc âprement débattu au Congrès.

Nous pouvons nous borner à reconduire la plateforme corporative actuelle, en exigeant que les indices terminaux des diverses catégories enseignantes soient portés au même niveau que celui atteint par certains fonctionnaires jadis nos homologues. Nous demanderons, bien entendu, que cette augmentation soit répercutée « aussi bas que possible ».

Mais ce n'est pas le simple rétablissement de ces « parités externes » qui peut freiner la crise de recrutement, ni même réaliser un reclassement enseignant qui tienne compte des charges nouvelles qui accablent nos camarades.

Quelles solutions apporter à ces problèmes ?

La direction syndicale semble les ignorer.

MODIFICATION DES STATUTS

Les problèmes qui se posent au S.N.E.S. sont trop graves et trop aigus pour permettre impunément l'exercice de la démocratie syndicale. Déjà, au cours de l'année, nous avons vu se multiplier

les motions de procédure, les renvois pour études ou pour « inopportunité ». Déjà la publication des votes nominaux. Nous devions en venir à une modification des statuts.

Ce fut l'œuvre d'une commission dirigée par Cheramy ; un nouvel article des statuts, soumis au vote de ce congrès se propose d'enlever aux syndiqués la possibilité de créer trop facilement une nouvelle tendance et de revendiquer une participation à la direction, sur la base d'un programme qui n'aurait pas eu l'accord de l'un des deux grands courants d'opinion (Autonome, C.G.T.).

Le S.N.E.S. comporte, en effet, de nombreuses catégories ; le système électoral du S.N.E.S. est assez complexe, comprenant des listes de tendance, et des listes de catégories (qui se réclament d'ailleurs d'une tendance). Jusqu'à présent, il avait toujours été possible au S.N.E.S. de ne présenter aux élections qu'une liste de tendance.

Il convenait de mettre fin à ce régime trop libéral, en exigeant que tout courant d'opinion présente aux électeurs une liste complète de tendance, et des listes dans toutes les catégories (à l'exception de celles qui ne disposent que d'un siège à la C.A. Nationale). Ainsi si vous ne réussissez pas à convaincre deux retraités, par exemple, de la justesse de votre orientation, vous ne pourrez vous présenter aux élections.

Seuls ont pris position contre ce nouvel article les deux nouvelles tendances minoritaires du S.N.E.S. et un élu communiste. Tout en désapprouvant évidemment cette proposition, les militants trotskystes et l'Ecole Emancipée n'ont pas éprouvé le besoin de préciser leur hostilité dans la presse syndicale : les votes du S3 de Paris au Congrès National diront s'ils estiment vraiment scandaleux que des camarades puissent participer à la direction du S.N.E.S. en ne présentant qu'une liste de tendance... comme le fit jadis l'Ecole Emancipée.

***

Il est extrêmement difficile de prévoir, dans de telles conditions, les décisions du Congrès.

Il dépend souvent de l'existence ou de l'inexistence d'une direction que les problèmes soient traités ou qu'au contraire, après s'être enlisés dans les discussions de détail, on finisse par s'abandonner à l'immobilisme.

P. RUFF.

A travers les LIVRES

OU EN EST LE SYNDICALISME ?

(brochure illustrée de *Lucien Rioux*)
(Editions Corrêa-Buchet, Chastel,
166, boulevard Montparnasse, Paris).

Du bon travail et une bonne action. Voilà comment je résumerais cette brochure, avec d'autant plus d'enthousiasme que je ne connais pas Lucien Rioux qui nous est présenté ici comme rédacteur de la rubrique sociale de « France-Observateur ». Les militants chevronnés y revivront leurs luttes : les grandes grèves et mouvements sociaux et, aussi, les luttes de tendances à l'intérieur des syndicats. Les jeunes y trouveront un tableau minutieusement exact des syndicats français d'aujourd'hui, étude préparée par une histoire rapide, mais complète. Ils y verront décrits les mouvements récents de 1953 et 1955 avec une juste place faite à la spontanéité ouvrière. Les nouveaux problèmes du syndicalisme sont évoqués à la fin. Non seulement les trois grandes centrales sont étudiées, mais aussi les syndicats autonomes dont l'analyse révèle une rare connaissance des courants syndicaux actuels. Il est difficile, je crois, d'être plus complet et plus objectif.

C'est cette objectivité qui m'a fait dire que l'ouvrage de Lucien Rioux était aussi une bonne action. L'auteur ne s'en est pas tenu à la description officielle du syndicalisme français, à ce qu'on appelle la « représentativité ». Il a fait de l'anatomie interne. La moindre tendance y est signalée et située.

Il nous plaît que notre revue soit plusieurs fois citée : dans la bibliographie évidemment, mais aussi en différents endroits du texte. Pierre Monatte y trouve une place de choix, celle qu'il mérite. Dès son avant-propos, l'auteur cite « Trois scissions syndicales » de Pierre Monatte comme un ouvrage indispensable. Le seul reproche que nous ferons à Lucien Rioux, c'est qu'il ne distingue jamais syndicalisme révolutionnaire et anarcho-syndicalisme et qu'il emploie, dans le même sens, tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux expressions. Personnellement, j'accepterais l'étiquette « anarcho-syndicalisme » pourvu qu'on s'entende bien sur son sens, le sens strict de l'étymologie et non la signification que les anti-syndicalistes des syndicats lui ont prêtée. Pierre Monatte ne voulait pas entendre parler de cette dénomination. Il disait qu'ele était utilisée par les « communistes », colonisateurs des syndicats, pour déformer la position de ceux qui leur résistaient. Cette réserve faite, le passage que nous citons maintenant va nous permettre de comprendre la manière de Lucien Rioux : un premier paragraphe peut-être un peu rapide et définitif, mais un second paragraphe qui montre que l'auteur sait aller au-delà des apparences formelles et découvrir l'influence réelle d'un courant de pensée et d'action. Voici ce qu'il écrit :

« *L'épreuve de la guerre* (il s'agit de la première guerre mondiale) *est donc fatale à l'anarcho-syndicalisme. Jamais plus cette doctrine ne sera capable de remuer de larges masses ouvrières. Certes, il existe encore aujourd'hui des militants qui se réclament du syndicalisme révolutionnaire: dans la minorité Force Ouvrière, dans certains syndicats autonomes, chez les instituteurs, autour de la revue « La Révolution Prolétarienne », mais leur influence est faible et, solitaire, Pierre Monatte, le vieux lutteur, continue à défendre les souvenirs d'une grande époque.*

» *Pourtant, l'influence de l'anarcho-syndicalisme apparaît encore. Son langage, son souci d'indépendance du syndicat demeurent. Enfin son texte fondamental apparaît toujours comme une des bases de la pensée syndicale française. Adoptée en 1906 par le Congrès d'Amiens, rédigée par Griffuelhes, la « Charte d'Amiens » constitue la définitive protection contre la mainmise politique sur le syndicalisme.* »

Dans cette brochure de 150 pages, format de poche, je n'ai relevé qu'une erreur de fait. Elle concerne un détail de mouvement de 1936, d'ailleurs fort bien analysé dans l'ensemble. (Les articles de Simone Weill dans cette revue sont cités). Lucien Rioux écrit : « *Et les fascistes ? Les événements les plongent dans un total désarroi. Déjà nos idées prennent le pouvoir, dit le colonel Comte de la Roque après la victoire électorale de la gauche. Pendant les grèves, ils lancent quelques groupes de choc contre les ouvriers ; ils tentent aussi sans grands résultats de faire arborer par les « nationaux » des drapeaux tricolores aux fenêtres et d'opposer aux cocardes rouges des cocardes tricolores.* »

Or, tous ceux qui avaient l'âge de raison en 1936 revoient les drapeaux tricolores aux portes des usines occupées et à l'intérieur des ateliers en fête. Ce n'étaient pas les fascistes qui étaient responsables de cette profusion de cocardes tricolores. C'étaient bel et bien les « communistes » qui venaient de faire leur virage patriotique.

Lucien Rioux campe pour le lecteur les portraits bien venus des principaux militants des syndicats français, les anciens et les nouveaux. Il est servi par des photographies très évocatrices ; l'humour n'est pas absent dans ce choix des illustrations.

R. G.

A NOS LECTEURS

Nous n'avons plus en réserve aucun numéro 446 de « *Révolution Prolétarienne* » de *janvier 1960.*

Or, il se trouve que ce numéro est très demandé.

La *Bibliothèque Nationale* réclame les quatre numéros auxquels la loi lui donne droit et que, paraît,il, elle n'a pas reçus.

Nous serions très obligés à nos lecteurs qui disposeraient encore de ce numéro dont ils n'auraient pas l'usage indispensable, de vouloir bien nous le faire parvenir. Nous les en remercions.

LA CONDITION OUVRIÈRE EN IRAN

Pas plus qu'il ne connait de liberté politique, l'Iran actuel ne connait d'activité syndicale.

L'Iran reste encore de nos jours un pays essentiellement agricole, mais des conditions de vie particulièrement difficiles poussent de nombreux paysans à quitter les villages et à s'installer dans les villes où se développent quelques industries. Malgré cette augmentation du nombre des ouvriers, il n'existe pas de syndicats.

La loi du travail qui a été adoptée pour la première fois en Iran, il y a environ quinze ans, est en fait inappliquée. Les différentes catégories d'ouvriers ne bénéficient pas toutes des assurances sociales, et là où celles-ci existent, elles sont incomplètes et insuffisantes.

Prenons l'exemple des maçons et des ouvriers du bâtiment : ils ne travaillent en moyenne que cinq ou six mois par an et chôment le reste de l'année. Pour eux, aucune assurance n'est prévue, et même dans la loi oubliée il n'est pas question d'eux. Le patron peut facilement les renvoyer quand il le veut ; c'est lui qui fixe et modifie les salaires à sa convenance. Il faut savoir qu'un maçon gagne entre cent et deux cents rials par jour (le rial vaut un peu plus de six anciens francs) et qu'un manœuvre gagne trois ou quatre fois moins. Pour ce salaire, les travailleurs du bâtiment commencent leur journée de travail au lever du soleil pour ne s'arrêter qu'à son coucher.

Mais les ouvriers ne sont pas les seuls, en Iran, à n'avoir pas de syndicats. Il en est de même dans tous les secteurs d'activités du pays. Les étudiants et les professeurs, par exemple, ne sont pas mieux organisés. C'est qu'actuellement, les mots de « réunion » et de « syndicat » prennent un sens très particulier aux yeux du gouvernement. Ils évoquent aussitôt la notion d'opposition au gouvernement, et c'est pour cela qu'ils sont interdits.

Il y a une douzaine d'année, différents syndicats furent créés, tel celui des ouvriers du pétrole à Téhéran et à Ibadan. Créés par les partis politiques, et pour des raisons politiques, au moment de la lutte contre la compagnie pétrolière anglaise, ces syndicats n'étaient pas de véritables syndicats, mais il y avait alors beaucoup d'espoir de les voir se transformer et devenir de véritables organisations ouvrières. Mais depuis que le régime actuel s'est installé — difficilement — ces sortes de syndicats ont été, eux aussi, démembrés, et la plupart de leurs dirigeants ont été renvoyés de leur travail ou se sont vu interdire le séjour dans la ville où ils travaillaient auparavant.

Une étude des différentes catégories d'ouvriers (ceux de l'imprimerie, de la boulangerie, des usines textiles, de la tapisserie, etc. — ces dernières étant considérés comme les plus misérables et employant jusqu'à des enfants entre 7 et 10 ans) serait intéressante et nécessaire, mais elle exigerait plusieus monographies. Ce qu'il faut dès maintenant signaler, c'est cette absence de syndicats pour ces différentes catégories de travailleurs, l'absence de liaisons entre les corporations malgré la misère et les souffrances communes.

En ce moment où les élections sont à l'ordre du jour — bien que la prese étrangère n'en parle pas — les ouvriers sont inquiets et se rangent, sans aucun doute, dans l'opposition. Ce qui permet peut-être l'espoir de voir créer de véritables syndicats.

KARI.

UNE CONCEPTION SYNDICALE AU CONGO

A.R. Kithima, secrétaire général du Syndicat National des Travailleurs congolais (Léopoldville), a publié en automne dernier, sous le titre : « La doctrine générale du syndicalisme congolais », une petite brochure qui définit l'état d'esprit et les méthodes du mouvement qu'il représente.

Il ne s'agit que d'une dizaine de grandes pages ronéotypées (par la suite une édition imprimée devait être diffusée), mais le texte est significatif et nous en reproduisons quelques passages caractéristiques.

« A titre liminaire, nous devons déplorer le fait que les Congolais n'ont pas réalisé l'importance du syndicalisme en raison de l'existence des syndicats dits « d'origine importée ». Pourquoi ? Simplement parce qu'en premier lieu dans ces syndicats le but visé a toujours été revendicatif ; mais du fait que les capitaux investis au Congo étaient d'origine belge, ces revendications ont perdu leur caractère *sui generis*. En second lieu, les séances éducatives ne préparaient pas suffisamment les masses populaires. Ce fut plutôt la transplantation idéologique belge au Congo, ce qui a eu pour effet la déchéance complète sur l'ensemble de tous les problèmes qui se posent actuellement sur notre échiquier...

« Le secrétaire responsable pourrait souvent réunir les présidents de chaque syndicat de base pour leur demander ce qu'ils pensent, ceci en vue d'éviter le mécontentement de chaque individu. Cette demande doit se faire avec diplomatie et en aucun cas le secrétaire ne peut s'imposer sur certaines décisions. Le mieux serait d'accueillir toutes les doléances et d'essayer d'étudier ensemble comment on pourrait arriver à un compromis.

Un tel débat doit avoir un caractère démocratique, de façon à permettre à chaque individu de s'exprimer librement. *La dictature ne peut en aucune façon avoir droit de cité dans notre doctrine* et les secrétaires doivent éviter le particularisme et le personnalisme, facteurs qui jouent un rôle prépondérant dans la psychologie de nos membres et collaborateurs. Ces facteurs étant très dangereux dans une société, les secrétaires doivent avoir un contrôle dans tout ce qu'ils déclarent. En cas d'erreur, puisque cela arrive souvent, il faut faire une autocritique en présence de tous les collaborateurs, de façon à pouvoir garder toujours son honneur...

« Le syndicalisme étant une œuvre sociale, pour lui donner force, il faut arriver à démontrer à la population son honnêteté. C'est ainsi que si l'organe provincial a beaucoup de ressources, il pourra créer un dispensaire par exemple, accorder des soins gratuits aux chômeurs ou retraités. Lorsque nous disons un dispensaire, c'est compte tenu des moyens dont on pourrait disposer au début, mais n'empêche que lorsque ces moyens nous permettent de fonder une clinique, cela arangerait davantage la situation. Le syndicat pourrait également créer un restaurant où tous les chômeurs affiliés pourront manger à meilleur marché (par exemple 5 francs par repas ordinaires). Le syndicat pourrait lancer une école où tous les enfants de ses affiliés pourraient étudier, etc... Tous ces moyens sont bons pour gagner la confiance des masses, et plus de telles méthodes seront appliquées, plus aussi les membres seront recrutés, même les plus négligents.

« Les secrétaires provincial ou régional doivent aider les indigents, par exemple un paralytique qui se présente au bureau, le syndicat peut donner une petite somme pour l'aider ; il en est de même si les mêmes gens ou d'autres, bien malheureux, arrivent à succomber, le syndicat pourrait s'occuper de leur enterrement en fournissant le cercueil ou la contre-valeur d'un moyen de transport...

« Nous pensons qu'avec une seule organisation syndicale, les travailleurs seront tous regroupés et avec l'aide morale du syndicat, nous pourrons ramener la paix ; nous pourrons détribaliser et tous les Congolais deviendront de vrais frères, car à

partir du moment où l'individu est soigné du point de vue intérêts économique et social, *il n'a plus, répétons-le, d'attachements tribaux*. Si nous réussissons dans cette mission, nous aurons la vraie démocratie et les citoyens ne voteront pas *tribus*, mais bien doctrine ou *intérêts*...

« Qu'est-ce qu'une confédération ? Une confédération, c'est le chapeau des syndicats de base. La direction des affaires sociales et culturelles se mettrait en route pour créer des syndicats de base, comme décrit à la première page de la présente doctrine. Ces syndicats, dûment constitués, auront une affiliation à la confédération, sinon ils sont sans défense à l'échelon supérieur du pays. Ils auront un pourcentage à verser à la confédération, leur trésor étant indépendant.

« La confédération qui a une grande décentralisation, soit cinq directions, a pour mission d'étudier la politique du syndicat pour la promotion de la classe ouvrière. Comme plusieurs branches professionnelles auront chacune un syndicat national, les revendications vis-à-vis des employeurs se feront directement par les secrétaires de ces organes, qui, de leur côté, si la compétence n'est pas atteinte, feront recours au bureau de la confédération (service contentieux).

« Une fois les syndicats de base créés, le président de chaque branche professionnelle fera automatiquement partie de la confédération. Ainsi l'appareil syndical aura centralisé les représentants de chaque métier et les problèmes intéressant les travailleurs pourront être résolus. Nous répétons qu'il faut adapter la même structure à la province, car c'est le système qui simplifie la besogne et qui pourrait, le cas échéant, regrouper les forces ouvrières, sans susciter beaucoup d'efforts...

« L'organisation et l'éducation des planteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants et artisans, l'organisation de ces syndicats a une importance capitale, d'autant plus que c'est dans cette sphère que réside l'économie du pays. Il faudrait dans la mesure du possible regrouper les planteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les commerçants, etc., en vue de reconstituer l'économie. Une fois ces branches organisées, il faudrait réunir les présidents respectifs pour créer des coopératives sans délai. Ainsi, les pêcheurs auront une coopérative où les poissons seront stockés ; il en sera de même des éleveurs, des agriculteurs, etc. Les méthodes resteront les mêmes, comme pour les travailleurs ordinaires, sauf les revendications qui changent, parce que la confédération doit s'occuper d'eux pour l'obtention des crédits auprès du gouvernement...

« Les devoirs des militants. La force d'une organisation syndicale réside dans ses militants. Il faudra joindre une jeunesse éveillée pour donner des cours de formation syndicale. Cette jeunesse doit être indépendante et apolitique et n'apprendre que le syndicalisme... »

L'Egypte et les pays d'Afrique

A diverses reprises, les autorités d'Egypte ont affirmé la « vocation » africaine de la République Arabe Unie, au même titre que sa « vocation » arabe.

Cette détermination s'est manifestée à l'occasion de nombreuses conférences panafricaines (Accra, Tunis, plus récemment Rabat), avec des succès relatifs, si ce n'est sur le plan de la propagande.

Le tableau que nous publions ci-dessous permet de mieux comprendre les limites d'une influence égyptienne sur l'orientation des nouvelles nations africaines, si l'on veut bien admettre qu'une emprise ne s'exerce que dans la mesure où des liens économiques existent et tendent à se raffermir. Il se dégage très nettement de ces données que l'Egypte n'a de relations commerciales d'une certaine importance qu'avec ses voisins immédiats — le Soudan et la Libye — quelques échanges avec les pays liés au réseau britannique et peu de transactions avec les autres régions.

Une première remarque s'impose dès lors. C'est qu'une éventuelle avance de l'influence égyptienne en Afrique suivra les données naturelles de la géographie. Par exemple, la succession du roi Idriss, en Libye, pourrait ouvrir la compétition entre les pays du Maghreb, Tunis en premier lieu, et Le Caire. C'est pourquoi, sans doute, les rapports entre Bourguiba et Nasser sont mauvais.

***

(Les chiffres ci-après correspondent à des milliers de livres égyptiennes. Pour l'année 1960, les chiffres sont basés sur le premier semestre).

	Importations			*Exportations*		
	1958	1959	1960	1958	1959	1960
Algérie		2	50			
Afrique orientale ex-anglaise	377	31	90	44	71	54
Afrique occidentale ex-anglaise	12	3		2	6	10
Erythrée	36	16	10	9	3	34
Ghana		58	8		26	2
Libye	956	1395	258	938	414	1282
Maroc	62	220	206	60	77	90
Tunisie	168	31		149	22	14
Soudan	2733	1796	3112	5653	5603	5208
Union sud-africaine	1602	571	728	787	87	188
Autres pays	221	711	106	45	70	140

Les totaux représentent, par rapport à la somme des opérations commerciales de l'Egypte, de 2 à 4,7 %, ce qui mesure le peu d'importance des transactions de l'Egypte avec l'ensemble de l'Afrique.

Coup d'Etat turc et syndicats

Les 19, 20 et 21 novembre, s'est tenu le congrès de la centrale syndicale turque — Türk-Is — quelque six mois après le coup d'Etat militaire du général Gursel.

Un grand espoir s'était levé dans les milieux syndicaux, notamment quand le nouveau ministre du Travail, Jalas, eut déclaré que le nouveau régime allait reconnaître le droit de grève, la liberté d'association et la possibilité de négocier des contrats collectifs. Un signe positif de cette période libérale fut donné par l'affiliation de la fédération des mineurs à la centrale syndicale, adhésion qui jusqu'alors avait été interdite en haut lieu. Par ailleurs, des contacts internationaux furent établis, notamment avec la C.I.S.L., ce qui était également impossible auparavant.

Le congrès cependant fut marqué par les luttes de clans et dominé par des polémiques partisanes.

Il convient de signaler que le Comité d'Unité nationale, c'est-à-dire le groupe d'officiers qui avait pris le pouvoir, avait éclaté quelques jours avant les assises syndicales, et que l'aile droite l'avait emporté. Le ministre du Travail avait été renvoyé.

Le congrès fut donc, d'une part, marqué par les attaques dirigées contre l'ancienne direction syndicale qui avait soutenu Menderès et le parti démocrate, d'autre part caractérisé par des discours favorables au parti républicain d'Inonu, formation politique qui espère reprendre le pouvoir à la suite de l'interrègne du général Gursel. Les syndicats se voyaient une fois encore l'enjeu d'une partie politique. Pour s'être longtemps tus et avoir accepté l'immobilisme, les dirigeants syndicaux sont maintenant mal placés pour exiger quoi que ce soit du nouveau régime ou pour mener une politique autonome.

Pourtant, diverses voix se firent entendre au sujet de problèmes réellement syndicaux. Des reproches très vifs furent adressés aux leaders, notamment pour leurs gaspillages et leur incapacité à soutenir la revendication ouvrière.

Il semble que parmi les militants de base, ouvriers pour la plupart, il existe des militants sains, notamment dans le textile, les mines, les métaux et l'hôtellerie. C'est entre ces syndicalistes authentiques et les porte-parole des partis que le destin du mouvement ouvrier turc se joue.

FAITS ET DOCUMENTS

Un appel du F.L.N. aux Européens d'Algérie

La Fédération de France du F.L.N. nous communique l'appel qu'elle lance aux Européens d'Algérie, dont voici les passages essentiels :

Fidèle aux principes qui guident son action depuis sa naissance, le Front de Libération Nationale inlassablement poursuit son œuvre de libération. Pour tous ceux que n'aveuglent pas le racisme et la haine son but est clair. *Le F.L.N. combat pour l'édification en Algérie d'une société dont tous les membres, à quelque confession ou groupe ethnique qu'ils appartiennent, pourront enfin vivre dans le bonheur, la justice et la dignité...*

Le F.L.N. est l'ennemi du colonialisme. Il n'est pas plus l'ennemi du peuple de France que des Européens d'Algérie. Les vrais ennemis de la France et de l'Algérie sont les colonialistes qui, parce que leurs fortunes sont menacées, veulent prolonger le conflit en entraînant dans leur sillage la minorité européenne égarée. Or, le plus sûr moyen pour les Européens d'Algérie de compromettre irrémédiablement leur avenir algérien, c'est précisément de s'identifier aux adversaires acharnés de tout rapprochement avec le peuple au sein duquel ils sont appelés à vivre.

Le Front de Libération Nationale, quant à lui, est résolu à tout mettre en œuvre pour convaincre les Européens d'Algérie que ce pays sera un pays libre, où aucune discrimination ne subsistera entre ceux qui en auront librement choisi la citoyenneté — avec tous les droits et les devoirs qu'elle suppose.

Le peuple algérien a trop souffert de la domination, du racisme et de la persécution sous toutes ses formes, pour les tolérer dans cette Algérie de demain dont l'édification lui a déjà coûté tant de sacrifices...

EUROPEENS D'ALGERIE !

Il est nécessaire, il est urgent de mettre fin à la guerre qui ravage notre pays. Il ne tient qu'à vous de la reconnaître injuste et d'en rapprocher le terme : c'est de vous qu'il dépend que ce pays soit effectivement le vôtre. La Révolution Algérienne de toute manière triomphera. Et l'Algérie ne sera plus celle des privilèges. Néanmoins, elle vous garantit la plénitude de vos droits légitimes, que vous acceptiez la nationalité algérienne ou que vous préfériez demeurer étrangers. Dans l'un comme dans l'autre cas, ces droits seront respectés.

Nous vous tendons une main sincère et fraternelle. Il ne tient qu'à vous de la prendre, aussi sincèrement et fraternellement, pour qu'ensemble nous allions vers un avenir heureux et fécond, dans l'Algérie libre qu'avec vous, nous voulons et croyons pouvoir bâtir.

Les Algériens émigrés en France vous demandent de répondre à leur appel et de faire confiance à notre peuple. Ne restez pas sourds à la voix de la raison et de la fraternité. Comprenez enfin que la paix dans la liberté est le meilleur rempart contre les malheurs, alors que la guerre les engendre et balaie toutes les espérances...

Le M.N.A. prêt à prendre ses responsabilités

L'annonce des négociations a non seulement résonné en Algérie comme en France et dans le monde mais, sur un autre plan, elle a soulevé des problèmes à la fois très importants et délicats.

Mais avant de jeter un coup d'œil sur ces derniers, nous voudrions être certains que nous sommes vraiment lancés sur la voie des négociations. De part et d'autre, chacun des intéressés ne manque pas de manifester des dispositions et presque un appel aux négociations. Certaines déclarations un peu dissonnantes soulèvent en face des précisions qui ne sont pas moins dissonnantes encore. Il semble que tous les partenaires se recherchent, se préparent et lancent de part et d'autre des ballons d'essai, tandis que certains émissaires se livrent à des sondages. Cela évidemment conduit la presse parlée et écrite à des déductions et quelquefois à des exagérations.

Y a-t-il vraiment eu des contacts ? Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais l'important serait de savoir si ces premiers sondages ont porté sur des problèmes fondamentaux et si, aussi, ils connaîtront une suite...

Mais ces hésitations et ces lenteurs commencent par inquiéter les Algériens, les Français et l'opinion internationale. Tout le monde souhaite voir ces négociations s'engager franchement, loyalement et aboutir à l'examen des problèmes politiques et militaires.

Le M.N.A. n'a jamais cessé de répéter l'importance des rencontres et des négociations si l'on veut véritablement arriver à mettre fin au drame algérien.

L'avenir de la minorité française, l'angoisse qui étreint celle-ci, l'armée française en Algérie, les problèmes économiques sociaux et culturels, la mise en marche du Plan de Constantine, le Sahara, les bases, les menaces de partition sont autant de problèmes qui méritent d'être examinés au cours des futures négociations avec un réalisme, une sagesse politique et une volonté ardente afin d'aboutir à une véritable cohabitation entre tous les éléments ethniques d'Algérie. Cela également permettra à nos deux peuples libres et amis d'envisager une coopération franche et loyale dans tous les domaines.

Dance ce domaine, le M.N.A. est toujours prêt à prendre ses repsnosabilités.

Une lettre de Lapeyre à Meany

Le secrétaire de la Fédération des Travaux Publics (F.O.), Lapeyre, adresse à Meany, président de la Fédération américaine du Travail, une lettre ouverte dont nous donnons les extraits ci-dessous à titre strictement documentaire :

Le texte officiel français de votre adresse sur l'Algérie aux Nations Unies vient de nous parvenir.

Les idées exprimées amènent notre organisation à vous faire connaître ses observations ; je me dois toutefois d'apporter une contribution personnelle.

C'est qu'en effet, depuis vingt-cinq ans, je suis intéressé par les problèmes syndicaux en Algérie ; je n'ai jamais cesé de me rendre sur place.

Notre Fédération ne peut qu'être modeste en effectifs, compte tenu des salariés auxquels nous nous adressons : ceux des Administrations techniques ou des entreprises aériennes.

En Algérie précisément, notre représentativité est incontestable : sur un total de 5.000 syndiqués dont la grande majorité sont des ouvriers spécialisés, nous avons la satisfaction de compter un millier de nos camarades de souche musulmane.

Ceci pour vous faire comprendre que mes propos ne sont pas théoriques mais bien en prise directe avec la réalité.

Nos militants ont été surpris à la lecture de votre lettre « aux fédérations algérienne, tunisienne, marocaine et libyenne affiliées à la C.I.S.L. ».

Non pas que l'intérêt politique n'en soit pas compris ; il est patent que vos considérations ont uniquement pour but de vous concilier les bonnes grâces de ces organisations.

Est-ce à dire que tout ceci correspond à l'histoire et à la vérité ?

Il vous paraît indispensable d'affirmer :

> *« qu'en sa qualité de représentante des travailleurs algériens, l'Union générale des Travailleurs algériens (U.G.T.A.) a été au premier rang dans la lutte pour la liberté nationale et les droits de l'homme. Pendant les six années du cruel conflit algérien, l'A.F.L.-C.I.O. a eu les rapports coopératifs les plus amicaux avec l'Union générale des Travailleurs algériens. »*

Norte organisation regrette vivement le maintien d'une telle prise de position partisane, laquelle engage gravement votre responsabilité.

Vous affirmez, une fois de plus, que l'U.G.T.A. est la seule « représentante » des travailleurs algériens.

Vous oubliez dans quelles conditions peu reluisantes le Comité exécutif de la C.I.S.L. a choisi l'U.G.

T.A. contre l'Union syndicale des Travailleurs algériens (U.S.T.A.).

Pour vous, bien entendu, l'adhésion de travailleurs musulmans à « Force Ouvrière » ne présente aucun caractère sérieux.

Ainsi, avez-vous abandonné un magnifique rôle pour votre organisation : celui de rapprocher les diverses expressions syndicales des travailleurs français et algériens des différentes souches.

Vous avez préféré, comme beaucoup d'autres, ne connaître QUE l'organisation F.L.N.

Avec l'U.G.T.A., « vos rapports coopératifs ont été les plus amicaux » ; mais pendant le même temps, les meilleurs des militants de l'U.S.T.A. étaient assassinés.

Qu'avez-vous fait pour empêcher ces assassinats ?

Avez-vous protesté ?

Etes-vous intervenu ?

Alors... votre impuissance a été totale.

Je vous demande d'excuser la franchise de ces propos, le sujet est assez dramatique pour que les syndicalistes des divers pays ne cachent pas leurs façons de penser respectives.

Paris, le 23 janvier 1961.

Un appel du Parti des Travailleurs de l'Iran

A la veille des récentes élections qui ont encore donné une confortable majorité au parti au pouvoir, le Parti des Travailleurs de l'Iran adressait à toutes les ambassades des puissances occidentales à Téhéran, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Le Gouvernement de Sa Majesté tente, une fois encore, de former une Chambre des Députés qui donnera au Régime son apparence démocratique mais qui sera composée de personnages non pas élus mais nommés, non pas de représentants du peuple, mais de défenseurs appointés de certains intérêts personnels, des intérêts d'une étroite classe dirigeante.

Il est possible que le Gouvernement parvienne à ce résultat.

Il est possible aussi que les puissances qui se posent en porte-parole de la démocratie et de la liberté, acceptent ce simulacre d'élections, acceptent — trouvent un intérêt immédiat à accepter — que le peuple d'Iran soit une fois de plus déçu, bafoué, honteux.

Il est possible que les puissances occidentales invoquent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, pour éviter d'avoir à porter un jugement sur les activités de ceux qui nous dirigent, de ceux qui possèdent la force — donc le droit de nous piétiner, de ceux qui aujourd'hui possèdent la force — donc le droit d'étouffer des appels de plus en plus découragés, des cris de plus en plus isolés, des revendications pourtant essentielles, de très élémentaires libertés qui finissent il est vrai par n'avoir plus de sens, tant les mots dont nous nous servons, les valeurs morales et politiques auxquelles nous nous référons, se sont usées dans leur bouche : car eux aussi parlent de liberté, de vérité !...

Les statistiques officielles affirment que grâce aux investissements, le niveau de vie de la population augmente régulièrement. Même si l'on ajoute aux revenus quasi nuls des 80 % de la population les revenus « en rials » de cette poignée d'hommes qui ont réussi à construire d'énormes fortunes grâce à votre « aide » et à vos crédits, et si, enfin, l'on divise le résultat par vingt millions d'habitants, le revenu « moyen » ne doit pas être en réelle augmentation. Car les revenus de nos grandes fortunes nationales sont calculés en dollars, en livres sterling ou en francs suisses.

Mais sans doute ces statistiques ont-elles été élaborées en rials — en rials dont le pouvoir d'achat baisse inexorablement ? Sans doute ont-elles été fabriquées pour justifier l'anarchie économique dans laquelle nous vivons et les nouveaux emprunts que notre gouvernement sollicite ?

Aussitôt vos entreprises viennent ici travailler, vos ingénieurs-conseils faire des plans. On envisage des marchés, non pas adaptés à nos besoins immédiats, rarement même à nos besoins futurs les plus évidents, mais en fonction de tel appui politique, des commissions versées à tel personnage important, des espoirs de tel spéculateur ou de tel propriétaire, en fonction aussi des intérêts étrangers en présence et de leur puissance respective. Et la plus grande partie de ces efforts est perdue à mesure qu l'on se rend mieux compte de leur folle ambition.

Ces faux investissements provoquent, tout le monde le reconnait, une inflation monétaire dont souffriront 80 % de la population, mais qui bien sûr épargnera ces hommes qui auront su prélever directement ou indirectement sur l'entreprise, sur les projets ou sur les bénéfices éventuels de l'opération, une inavouable part en commission...

Nous comprenons ausi que vous ayez été tenté de favoriser cette fausse construction économique, cette fausse construction politique, qui ne reposent que sur quelques hommes et ne bénéficient qu'à ceux-là,parce que vous avez cru, avec bon sens et simplicité, qu'on lutte contre les communistes en soutenant ceux qui ne le sont pas ?

Et. communistes, en effet, ils ne le sont pas. Mais probablement se cramponneraient-ils encore au pouvoir dans un régime communiste s'ils trouvaient chez les Russes ou les Chinois autant de compréhension que chez vous et, dans une démocratie populaire, autant de possibilités d'affaires que celles que vous leur offrez ?

Faites maintenant le bilan de votre politique :

Vous avez renforcé la position d'une minorité dirigeante qui pourtant ne croit pas elle-même en son propre avenir ! Qui n'a rien construit de ses mains, qui n'a rien donné d'elle-même, qui n'a rien espéré d'autre que, sur des opérations à très court terme, des bénéfices anormaux pour alimenter des comptes étrangers : les rentes de son exil ! Qui a ruiné notre pays, parfois un peu par maladresse et inconscience, mais surtout parce qu'elle n'a pas une seconde, songé que sa prospérité à elle pouvait être le fruit d'une prospérité générale, que son avenir pouvait être commun et dans le même sens que celui du peuple de son pays, que son destin pouvait être lié à celui de l'Iran.

Vous avez financé nos geôliers.

Peut-être finirons-nous par nous taire ? Peut-être parviendra-t-on à étouffer tous les cris de colère ou de révolte et que personne n'osera plus élever la voix ? Mais pensez-vous que cela puisse résoudre le problème ? Ne comprenez-vous pas que, derrière la trompeuse façade dont vous vous contentez, notre espoir, jamais, ne mourra ?

Ceux qui s'adressent à vous, aujourd'hui, et qui, demain, risquent fort d'être en prison comme « ennemis du peuple » ou « traitres à leur pays » pour avoir osé le faire, ont toujours refusé d'entreprendre une action qui pourrait provoquer des effusions de sang, des désordres dont les ennemis de l'Iran profiteraient et dont personne ne peut prévoir l'issue. Car les régimes policiers ont ceci d'atroce, que les révoltes qu'ils provoquent sont des révoltes aveugles.

Nous ne voulons pas d'une Révolution dont personne ne détient la clef et c'est probablement plus à la conscience de ce risque qu'à la politique de notre gouvernement que l'Iran doit cette stabilité relative qui justifie votre confiance et vous autorise certains espoirs.

Mais ce serait accorder trop d'importance à ces hommes qui vous parlent maintenant et qui se font ainsi les interprètes de vingt millions d'hommes baillonnés, quede croire qu'ils pourront à eux seuls, tout en luttant contre la bêtise et la malhonnêteté, calmer les appels de la misère, de la rancune et de la haine. Craignez le résultat de votre politique, qui aura amené le peuple d'Iran à un degré de désespoir tel qu'il n'y aura plus pour lui d'autre issue que de mourir en combattant !

PROCHAINES REUNIONS DU CERCLE DE LIBRE EXAMEN

Jeudi 16 mars : *Desroches :* Expérience d'un kibboutz en Israël.

Jeudi 30 mars : *Aimé Patri :* La pensée totalitaire. Origines, moyens d'action du totalitarisme.

Ces réunions ont lieu au café « Le Tambour », 10, place de la Bastille, à 20 h. 30.

Notre réunion du 25 février sur la grève en Belgique

En moins de trois heures, il f[illegible] situation sociale qui possède ses caractéristiques, analyser le contenu d'une loi complexe, retracer les péripéties d'une grève longue de 34 jours, résumer les multiples prises de position des mouvements socialiste et syndical. Il aurait fallu, de plus, discuter ces informations, faire préciser des chiffres et des faits, interpréter certaines attitudes.

Sur le plan de l'information, la réunion organisée samedi 25 février pour connaître et comprendre la grande grève belge a atteint son but. Elle s'est déroulée devant une nombreuse assistance qui remplissait la salle de l'annexe de la Bourse du Travail. A vrai dire, nous ne comprenons guère ceux des asistants qui se seraient volontiers épargné l'audition des camarades belges de façon à mieux leur expliquer ce qui s'était passé en Belgique, voir à leur donner d'excellents conseils, et cela non sur un plan de camaraderie, mais avec agressivité.

Jean de Boë, secrétaire du Syndicat du Livre de Bruxelles, est un militant qui est sur la brèche depuis plus d'un demi-siècle et qui, de l'anarchisme individualiste au syndicalisme révolutionnaire, a accumulé un capital d'expériences peu commun. Rappelons que, en 1931, ce fut ce militant qui lança et mena la grève des ouvriers de l'imprimerie bruxelloise pour la semaine des quarante heures, une grève de sept semaines organisée dans un climat d'hostilité générale, contre un patronat de combat, et malgré l'opposition de la centrale ouvrière et du parti socialiste belge.

La façon dont De Boë établit les raisons profondes de la « loi unique » et décortiqua chapitre par chapitre le contenu des projets financiers et sociaux du gouvernement de coalition catholique-libéral, montre que la connaissance du jeu et des motifs de l'adversaire ne débilite nullement l'esprit de lutte, mais bien au contraire l'aiguise et l'oriente. Les lecteurs de la R.P. ont pu prendre connaissance de cette analyse (la seule qui ait été publiée dans la presse française) dans notre dernier numéro.

André Genot, un des secrétaires nationaux de la Fédération Générale du Travail en Belgique, devait fournir à la fois une chronologie des mouvements grévistes et une explication des contradictions au sein de la F.G.T.B.

Il rappela la répartition des forces syndicales : majorité de syndiqués socialistes en Wallonie, avec traditions de lutte; majorité de syndiqués chrétiens en Flandre, sous l'emprise du parti catholique. Dans la F.G.T.B. même, deux grands courants s'affrontèrent par rapport à la façon de lutter contre la « loi unique » : celui qui, en définitive, s'en tenait aux règles parlementaires, celui qui misait sur l'action ouvrière. Lors d'un Comité National élargi de la centrale, le principe d'une grève générale nationale fut repoussé à une faible majorité. (Les chiffres donnaient : contre la motion Renard-Genot : 496.487 voix ; pour : 475.823; abstentions : 53.112.)

Un rôle essentiel fut joué par la Centrale Générale des Services Publics (C.G.S.P.), laquelle groupe tous les salariés des secteurs publics, depuis les postiers jusqu'aux instituteurs, des communaux aux cheminots. Ce secteur était doublement visé par le projet de loi; il était menacé au même titre que toutes les autres catégories ouvrières, mais, de plus, il se trouvait atteint dans son statut particulier concernant les retraites et les pensions. Pendant plusieurs jours, les partisans de la grève générale, qui espéraient rallier à leur point de vue la majorité de la F.G.T.B., s'efforcèrent d'obtenir de la part des militants des services publics qu'ils retardent leur mouvement, afin que l'arrêt de travail fût déclenché partout en même temps. En dépit du refus de la centrale nationale de lancer le mot d'ordre de grève générale, la C.G.S.P. débraya, et les syndicats de la région wallonne, des fractions importantes de la classe ouvrière flamande, des milliers de travailleurs chrétiens participèrent au mouvement. La position de la G.G.T.B. ne se modifia pas, et ce fut le lent effritement du mouvement.

Sur les questions posées par divers auditeurs concernant l'attitude de Renard qui s'opposa à la « marche sur Bruxelles » et ne passa pas à « l'abandon de l'outil », c'est-à-dire à l'extinction des hauts fourneaux et à l'arrêt des mesures de sécurité dans les mines, André Genot s'expliqua clairement. Une marche sur Bruxelles ne pouvait pas réussir, 1° parce que la fédération bruxelloise ne participait pas à la grève; 2° parce que les distances, à parcourir à pied, étaient de plusieurs dizaines de kilomètres; 3° parce que le dispositif de répression était en place et prêt à frapper. « Les métallos de Seraing n'auraient pas pu dépasser Liège », résuma Genot.

Aux critiques formulées par divers représentants de groupes anti-syndicalistes, le secrétaire de la F.G.T.B. devait répliquer : « Il existe de solides dialecticiens de l'action révolutionnaire, en France, et nous reconnaissons que les travailleurs belges sont infériorisés dans ce domaine, mais il n'en reste pas moins que depuis de nombreuses années la classe ouvrière belge est en tête de l'Europe pour le nombre de journées de grève. »

Jean De Boë conclut en rappelant qu'une grève générale se gagne ou se perd en quelques jours, qu'une grève générale qui traîne est le signe qu'elle n'a pas été bien préparée, ni déclenchée dans de bonnes conditions.

L. M.

L'opinion d'un camarade belge

J'ai fait le déplacement de Bruxelles à Paris pour assister à la conférence sur la grève générale en Belgique. Autant et plus peut-être que les camarades français, j'étais impatient d'entendre les orateurs particulièrement qualifiés que la « R.P. » avait réunis à sa tribune. La grève s'est déclenchée, s'est développée et a cessé dans des conditions et selon un rythme inhabituels. Qui veut en retenir une leçon utile doit se garder de hâtives généralisations. Tout un vocabulaire dont on a coutume d'user cesse ici d'avoir cours. Dire — comme on l'a dit — que les dirigeants furent débordés par les masses, ce n'est dire ni le vrai ni le faux, c'est user de mots sans rapport avec les faits. Les choses furent à la fois beaucoup plus simples et infiniment plus compliquées.

Selon leur tempérament, ceux qui vécurent cette grève peuvent d'entière bonne foi conclure de manières fort différentes : Genot, de la régionale de Namur, considère que la grève aboutit à une nette victoire ouvrière; De Boë, de la fédération du livre, parle du « pourrissement où la grève s'est enlisée », et ce vétéran des luttes sociales mesure exactement ses paroles; un syndiqué des Services publics de Bruxelles qui m'avait remis ses notes pour que je les communique à Paris (je n'en ai pas eu le temps) titrait son projet d'intervention : « Raisons de l'échec de la grève générale ».

Ce préambule pour que l'on comprenne l'impatiente curiosité avec laquelle j'abordais la réunion, tout ce que j'espérais de cette rencontre et de la discussion qui s'ensuivrait. J'ai été gravement déçu.

Déçu d'abord par les orateurs. Je ne mets en cause ni leur compétence ni leurs intentions. Je sais que le sujet était vaste et qu'il était malaisé d'en faire le tour en quarante-cinq minutes. Mais poussant jusqu'au scrupule leur souci de situer la question et d'en éclairer les ultimes détails, ils sont partis de loin et se sont arrêtés à chaque herbe du chemin. Je n'exagère pas.

De Boë a fait une remarquable analyse de la « loi unique » en ses sept titres étalés sur cent et seize pages. Il a sacrifié soixante minutes; puis, constatant qu'il avait dépassé son temps de parole sans avoir même abordé le principal de son sujet, il y a tout bonnement renoncé.

Genot s'est attardé à décrire les divers aspects de l'économie belge, à dénombrer les forces en présence, à tracer les frontières linguistiques et religieuses qui partagent le pays et divisent les syndicats. Tout cela avait son intérêt, et il est probable qu'on ne saurait entreprendre un examen critique des événements en Belgique sans recourir à cette introduction. Fallait-il y consacrer toute une heure, la deuxième ? Lorsque Genot ayant « in fine » évoqué certains épisodes des grèves, cessa de parler, il ne restait pratiquement plus de temps pour la discussion. Soumis dès lors au chronomètre les rares camarades qui, au pas de course, s'obstinèrent à placer un mot ou poser une question, le firent dans un climat et avec une véhémence qui en altéraient la portée et le sens. Parmi ces interventions c'est de la mienne propre que j'ai motif d'être le moins satisfait.

En définitive de quoi : 1° a-t-il été question; 2° n'a-t-on rien dit ?

La loi unique. — Officiellement elle fut l'enjeu de la lutte. A mon sentiment, elle en fut tout au plus le prétexte. Qu'elle eût un caractère réactionnaire j'aime à croire qu'on en pouvait convaincre les auditeurs français avec moins d'éloquence et sans perte de temps.

L'objectif réel. — Si l'on fait l'effort d'aller au fond des choses et de se dégager des idées toutes faites, force est d'admettre que cette grève n'avait pas d'objectif précis. Cela peut choquer un esprit gavé de logique formelle. Scandalisé, un militant des S.P. a écrit : « A l'analyse, cette grève avait un caractère absurde. » Pas absurde, camarade, mais irrationel, ce qui est fort différent.

Les mots d'ordre. — A cette grève sans objectif il appartenait aux directions syndicales de fournir des mots d'ordre. Si ces mots d'ordre ne sont pas venus, c'est moins mauvaise volonté qu'impuissance. La F.G.T.B. ne manque pas de dirigeants, elle manque de direction.

La stratégie. — Genot s'est donné beaucoup de mal pour répondre aux camarades qui avaient critiqué la stratégie, ou pour mieux dire l'absence de stratégie syndicale au cours de la grève. La marche sur Bruxelles, préconisée par le groupe « La Gauche » était-elle impossible ou contre-indiquée ? Que non, mais il manquait quelqu'un qui puisse et la vouloir et l'organiser.

La force ouvrière. — 700.000 ouvriers qui déposent l'outil et manifestent, cela fait une impressionnante démonstration de leur pouvoir d'obstruction. Lorsque Genot gémit « on ne se bat pas avec des boulons contre des mitraillettes » il fait du défaitisme. Par son seul refus la classe ouvrière est parfaitement capable d'ébranler le régime. Cela nous le savions par la théorie; maintenant la classe ouvrière le sait par l'expérience.

(Bien entendu, cela ne signifie pas qu'en certaines circonstances, qui en l'occurrence furent loin de se réaliser, on ne puisse ni ne doive envisager l'armement des syndicats ou de milices ouvrières.)

Et maintenant ?Nous sommes plusieurs, dont « La Gauche », à dire que la classe ouvrière a gagné cette grève. Pas parce que votée, la loi unique ne sera pas ou ne sera que partiellement appliquée. Parce que le gouvernement va s'effacer et que nous serons admis à choisir de nouveaux ministres parmi les mêmes politiciens. Parce qu'alors qu'on la croyait embourgeoisée et inapte encore à toute lutte sérieuse, la classe ouvrière a soudain affirmé son unité et sa combativité. Il lui fallait cette expérience pour qu'elle prenne conscience de son propre pouvoir.

Aussi parce que sans rompre avec ses organisations la classe ouvrière s'est rendu compte de leurs faiblesses et s'occupe d'y remédier. Les remous qui troublent actuellement les sphères dirigeantes de la F.G.T.B. sont le signe de ce redressement. Pour conserver la présidence de la régionale de Namur, Genot a démissionné du Parti socialiste. Pour rester à la tête des métallos de Liège, Renard a démissionné au secrétariat national de la F.G.T.B. (du même coup il abandonnait quinze ou vingt mandats annexes).

La discussion. — Le danger est que d'habiles manœuvriers détournent l'attention des syndiqués vers des objectifs de pure parade. Le fédéralisme que Renard préconise pourrait bien ne pas être autre chose.

La répression. — C'est la tache sur la tunique, c'est la honte sur nous. On est rentré, tête haute et souvent avec drapeau et fanfare. On n'a rien fait pour interdire la répression. On ne fait rien, ou trop peu, pour y remédier.

D.P.M.

L'EXPÉRIENCE SUÉDOISE

Les Syndicalistes libertaires et l'Etat de bien-être

par **Evert Arvidsson** (préface de Helmut Rüdiger)

Une brochure de 72 pages - 2 NF

(par 10 exemplaires : 15 NF)

BILANS COMPARES DE 1959 ET 1960 DE LA « REVOLUTION PROLETARIENNE »

(En nouveaux francs)

	1959	1960
RECETTES :		
Abonnements ordinaires (1) ..	8.383,65	9.041,03
Abonnements de soutien (1) ..	5.802,26	3.940,04
Souscription (1)	734,20	1.234,90
Vente au numéro	407,21	530,40
Vente des livres et brochures ..	148,10	133,60
Rembours., par l'Un. des synd., des frais d'impr. des broch.	500 »	» »
Reçu pour le livre de Rosmer (1)	1.440 »	259,45
Pour « Les amis de Monatte » ..	» »	22 »
Divers	148,90	133,60
Total des recettes (1)	17.564,32	15.333,85
DEPENSES :		
Impression et papier (2)	11.078,67	12.081,43
Frais généraux (expéd., etc.) et divers	2.502,26	2.472,63
Téléphone	348,56	386,75
Frais d'impr. des broch de l'U.S.	965 »	» »
Cercle Zimmerwald, éditeur de l'ouvrage d'Alfred Rosmer ..	1.500 »	285 »
Achat du livre de R. Hagnauer	» »	80 »
Total des dépenses	16.394,49	15.305,81
Solde bénéficiaire (1)	1.169,83	28,04
	17.564,32	15.333,85

RECAPITULATION

Recettes 1959	17.564,32
En caisse à fin 1958 (3)	397,05
	17.961,37
Dépenses 1959	16.394,49
En caisse à fin 1959 (4)	1.566,88
	17.961,37
Recettes 1960	15.333,85
En caisse à fin 1959	1.566,88
	16.900,73
Dépenses 1960	15.305,81
En caisse à fin 1960 (5)	1.594,92
	16.900,73

(1) Les chiffres pour 1959 publiés dans notre numéro de mars 1960 étaient les suivants : abonnements ordinaires, 8.128,15 NF (812.815 F) ; soutien, 5.625,26 ; souscription, 734,20 ; livre de Rosmer, 1.425,00 ; total des recettes, 17.117,32 ; solde, 722,83. C'est qu'en effet les comptes s'étaient trouvés arrêtés au 25 décembre 1959 (et non au 31 comme il se devait). Ainsi s'explique la différence qu'existait entre le total des recettes figurant au bilan (1.711.732 F) et celui figurant à la récapitulation (1.756.432 F).

(2) Le chiffre de 1959 représente le coût des numéros de janvier à novembre inclusivement. Celui de 1960, les numéros de décembre 1959 à octobre 1960 (en totalité) et partie du numéro de novembre 1960. Il restait encore à payer, au 31 décembre 1960 : en frais d'impression et de papier, 600 NF (sur le numéro de novembre 60) et 957,87 NF (numéro de décembre 60) ; en frais d'expédition, 64.19 NF.

(3) Sans dette.

(4) Avec dette de 1.169,30 NF.

(5) Avec dette de 1.622,06 NF (voir détail à la note numéro 2).

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 1er FEVRIER. — M. Quadros s'installe à la Présidence de la République du **Brésil.**

La « **Santa-Maria** » entre dans le port brésilien de Recife.

Manifestation d'étudiants iraniens à **Téhéran** pour des élections libres.

Démission de M. Ben Gourion, président du **Conseil israélien.**

LUNDI 2. — Au Conseil de Sécurité de **l'O.N.U.**, le secrétaire général propose la neutralisation de l'armée congolaise.

Destitution de dirigeants du **Parti communiste soviétique.**

VENDREDI 3. — Manifestation corporative d'**étudiants** au Quartier Latin.

Fin de la conférence interafricaine de coopération économique à **Dakar.**

SAMEDI 4. — Au **Kivu,** violent engagement entre Casques bleus nigériens et soldats congolais.

LUNDI 6. — Troubles en **Angola.**

Nouvelle grève des dockers à **Dunkerque.**

MERCREDI 8. — En **Rhodésie,** compromis entre Blancs et Noirs pour une constitution plus libérale.

JEUDI 9. — Le Président de Gaulle reçoit le **chancelier allemand** Adenauer.

Manifestation à **Elisabethville (Congo)** contre l'O.N.U.

Succès des grèves tournantes dans l'**enseignement.**

Un avion portant l'envoyé **soviétique** Brejnev se rendant au Maroc est arraisonné par un chasseur français.

DIMANCHE 12. — L'U.R.S.S. lance un satellite lourd portant un engin en direction de Vénus.

LUNDI 13. — MM. **Lumumba, Okito et Mpolo** ont été massacrés dans un petit village congolais.

Les assassins de Me Popie, avocat libéral d'Alger, sont arrêtés à Alger.

MARDI 14. — Augmentation des salaires de 4 % **dans les mines de fer.**

MERCREDI 15. — A la suite de l'assassinat de Lumumba, l'**U.R.S.S.** rompt les relations avec M. Hammarskjoeld.

M. Gizenga prend la direction du **gouvernement lumumbiste.**

La **C.F.T.C.** demande la conclusion en 1961 de conventions collectives dans tous les secteurs.

Les électeurs du **Sud-Cameroun** (ex-anglais) se prononcent pour le rattachement au Cameroun ex-français.

VENDREDI 17. — La commission de conciliation de l'O.N.U. propose une conférence au sommet des dirigeants congolais.

DIMANCHE 19. — Le roi du **Laos** propose une enquête neutre et la réconciliation des factions.

LUNDI 20. — Attentats au plastic à **Alger** près du Palais d'été, organisés par des ultras.

Le **Mali** reconnaît le gouvernement provisoire algérien.

MARDI 21. — Le Conseil de Sécurité de l'**O.N.U.** adopte par 9 voix et 2 abstentions (France et U.R.S.S.) la résolution afro-asiatique, qui permet d'employer la force contre les Congolais.

A Genève, contact entre les **trois centrales ouvrières** (C.G.T., F.O. et C.F.T.C.) et l'**Union Nationale des Etudiants français et l'Union des Travailleurs algériens et l'Union des Etudiants musulmans.**

Conférence des **Etats africains** (Maroc, R.A.U., Mali et Ghana) à **Rabat.**

JEUDI 23. — Au **Laos,** le prince Souvanna Phouma rejette la proposition royale de réconciliation des partis, rejetée également par l'U.R.S.S.

Le Comité exécutif du **parti yougoslave** dénonce les absurdités et les calomnies de la déclaration de Moscou.

VENDREDI 24. — M. Kasavubu, président de la république **congolaise** proteste contre la résolution de l'O.N.U.

Entretiens à **Londres** du Premier Mac Millan et du chancelier allemand Adenauer.

Fin de la grève de l'aviation aux **Etats-Unis.**

Grèves tournantes de l'**Enseignement** dans les académies de Bordeaux et de Strasbourg.

SAMEDI 25. — Dans le parti **communiste,** MM. Servin et Casanova sont exclus du bureau politique.

Elections professionnelles chez **Peugeot** : 4 sièges gagnés par la C.G.T., gain de deux sièges par la C.F.T.C., perte d'un siège par F.O.

DIMANCHE 26. — Mort du **roi du Maroc** Mohammed V.

LUNDI 27. — M. Bourguiba, président de la République **tunisienne,** vient à Rambouillet s'entretenir avec le Président de Gaulle.

A **Alger,** nouveaux attentats au plastic et manifestations musulmanes.

A la suite des manifestations anti-belges du Caire, la **Belgique** rompt les relations avec la **République arabe unie.**

Tension persistante en **Rhodésie du Nord.**

Scandale du **Comptoir National du Logement.**

MARDI 28. — Le gouvernement du Caire décide l'expulsion de nombreux Belges et la mise sous séquestre des principales entreprises belges.

D'où vient l'argent?

RECETTES

Abonnements ordinaires	934,30	
Abonnements de soutien	155,—	
		1.089,30
Souscription		145,50
Vente « R. P. »		97,25
Ventes des livres et brochures		42,50
Collecte		163,—
Divers		9,—
Total des recettes		1.546,55
En caisse à fin janvier		1.323,24
		2.869,79

DEPENSES

Réassortiment en livres et brochures.. ..		40,—
Frais d'expédition		89,50
Autres frais généraux		131,—
Total des dépenses		260,50
En caisse à fin février :		
Espèces	157,14	
Chèques postaux	2.452,15	2.609,29
		2.869,79

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

A. Bardin (Seine) 50 ; Mme Augusta Christophe (Seine) 30 ; Georges Lamizet (Paris) 25 ; Marcel Marcadet (Seine-et-Oise) 25 ; Cécile et René Michaud (Paris) 25. — Total : 155 NF.

LA SOUSCRIPTION

Joannès Bardin (Paris) 5 ; René Boudet (Paris) 5 ; Marcel Buisson (Jura) 2 ; José Carmona (Hérault) 20 ; Jean-Jacques Claudet (Paris) 5 ; Marcel Clermonté (Seine) 5 ; Jean Dô (Paris) 3 ; Maurice Dommanget (Oise) 3 ; Jean Duperray (Loire) 9.50 ; Maurice Duval (Paris) 5 ; Eugène Héran (Aveyron) 3 ; B. Hernaez (Seine-et-Oise) 5 ; Jacques Hervé (Indre-et-Loire) 10 ; Georges Marie (Paris) 5 ; Louis Martinollet (Aude) 5 ; François Maurel (Basses-Alpes) 5 ; Louis Mercier (Paris) 20 ; Charles Patat (Paris) 5 ; Henri Poulet (Seine-et-Oise) 5 ; L. Taragnat (Seine) 5 ; André Vialet (Côte-d'Or) 5 ; Charles Vildrac (Paris) 5 ; Georges Yvernel (Paris) 5. — **Total : 145,50 NF.**

Vous pouvez encore vous procurer...

TROIS SCISSIONS SYNDICALES
par Pierre MONATTE
Prix : 6,90 NF.

LE MOUVEMENT OUVRIER PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
par Alfred ROSMER
Tome II. — De Zimmerwald à la Révolution russe
Prix : 30 NF.

LA CHINE
par Robert LOUZON
Prix : 4 NF.

UN GUIDE pour composer **la planchette à livres du militant :**

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE
de Roger HAGNAUER
Prix : 6 NF.

Commandes à adresser à **La Révolution Prolétarienne.** C.C.P. **734-99 Paris.**

L'ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS
par Roger HAGNAUER
Chaque exemplaire : 1 NF.

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?
par Pierre DICHAMP

Commandes à adresser à l'**Union des syndicalistes** - R. Marcheti, 103, rue Orfila, Paris 20e, C.C.P. **7473-08 Paris.**

LES OCCASIONS DU MOIS

LIVRES NEUFS

WOODKOCK et AVAKOUMOVITCH : **Pierre Kropotkine, le Prince anarchiste.**
Vol. 14 x 20,5 - 366 pages. Editions Calmann-Lévy, 1953 (Prix d'édition : 790 Fr.) .... 4.—

Raymond MANEVY et Philippe DIOLE : **Sous les plis du drapeau noir (Le drame de l'Anarchie).**
Vol. 11,5 x 18,5 - 146 pages. Ed. Domat, 1942 .... 2—

SAINTE-BEUVE : **P.-J. Proudhon. Sa vie et sa correspondance (1838-1848).**
In-12, 316 pages. Ed. Costes, 1947 3,50

Alexandre ZEVAES : **Jean Jaurès.**
In-12, 336 pages. Ed. La Clé d'Or, 1951 (Prix d'édition :480 Fr.) 3,50

André MARTY : **L'Affaire Marty.**
Vol. 14 x 19 - 292 pages. Ed. des Deux-Rives, 1955 (Prix d'édition : 650 Fr.) .... 3.—

Pierre HERVÉ : **La Révolution et les Fétiches.**
Vol. 12 x 18,5 - 204 pages. Ed. de La Table Ronde, 1956 (Prix d'édition : 520 Fr.) .... 3.—

Amédée VIALAY : **Les Cahiers de doléances du Tiers-Etat aux États Généraux de 1789.**
Etude historique, économique et sociale. Vol. 13 x 20,5 - 365 pages. Ed Perrin, 1911 6,50

Ajouter 10 % pour frais d'envoi - FRANCO DE PORT à partir de 20 NF.
Adresser commandes et fonds à : **Ferdinand TEULÉ,**
1 bis, rue Eugène-Gibez, Paris-15e. — **C.C.P. 6003-86 Paris**